

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. BRUNO BERGERON, président
 M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire
 MME DANIELLE CASARA, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
SECTEUR DES FAUBOURGS**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME VII

Séance tenue le 17 avril 2019, 10 h
Écomusée du fier monde
2050, rue Amherst
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 17 AVRIL 2019, 10 H	
MOT DU PRÉSIDENT.....	1
PRÉSENTATION DES OPINIONS	
Mme Sylvie Chamberland et Mme Marie-Andrée Aubergiste - Carrefour alimentaire Centre-Sud.....	1
Mme Marie-Noëlle Lespérance et François Soucisse - Centre culturel et communautaire Ste-Brigide.....	16
Mme Marie-Pascaline Menono et Mme Marie-France Peterson – Coopérative d’habitation Testan.....	39
M. André Gagnon - Citoyen	47
M. Vincent van Schendel et Mme Marie-Anne Marchand - TIESS et Maison de l’économie sociale	65

M. BRUNO BERGERON, président :

5 Bonjour. Bienvenue à la session d'audition des opinions de l'Office de consultation publique de Montréal, qui porte sur l'avenir du secteur des Faubourgs, qui comprend une portion très importante du territoire du Centre-Sud de l'arrondissement Ville-Marie à Montréal.

10 Je me nomme Bruno Bergeron, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. La présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, m'a confié la présidence de cette commission.

Je suis appuyé par les commissaires ici, à ma gauche, de madame Danielle Casara et, à ma droite ici, monsieur Christian Giguère.

15 À la table ici, à mon extrême droite, vous retrouvez nos analystes et secrétaire, madame Stéphanie Wells et monsieur Olivier Rinfret.

20 Tous les propos qui vont être donnés à la commission ce matin sont sténographiés par madame Sarah Ouellet qui est ici à mon extrême gauche et toute la logistique au plan sonore est effectuée par monsieur Martial Lamothe.

25 À la table d'entrée, ici, vous avez, si vous avez des questions ou pour toute question relative à la commission, vous pouvez vous adresser à madame Nicole Nicole Uwimana et à madame Brunelle-Amélie Bourque qui sont de la logistique de l'Office de consultation publique de Montréal.

Alors sans plus tarder, j'appelle madame Sylvie Chamberland du Carrefour alimentaire Centre-Sud.

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

30 Bonjour.

M. BRUNO BERGERON, président :

35 Bonjour Madame. Si vous voulez vous présenter au bénéfice de notre sténographe ainsi que la personne qui vous accompagne.

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

40 Très bien. Donc, bonjour. Merci de nous recevoir. Sylvie Chamberland du Carrefour alimentaire Centre-Sud. Je suis accompagnée de Marie-Andrée Aubergiste, une paire aidante, en fait, au Carrefour alimentaire.

M. BRUNO BERGERON, président :

45 Vous voulez rappeler son nom de famille s'il vous plaît.

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

50 Aubergiste.

M. BRUNO BERGERON, président :

Merci beaucoup, Madame.

55 **MME SYLVIE CHAMBERLAND :**

On peut commencer?

M. BRUNO BERGERON, président :

60 Tout à fait.

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

65 Très bien. Alors, nous, on est venues vous présenter aussi le travail collectif qu'un
groupe de citoyens a réalisé. C'est un groupe d'action et de réflexion pour l'autonomie
alimentaire donc, le GARA. Et, on s'est attardés avec tout ce travail-là du PPU des Faubourgs en
fait, sur les changements qui allaient être réalisés, les points positifs, les points négatifs, aussi les
inquiétudes qui étaient senties au sein du groupe. Et, aujourd'hui, on aimerait vous... – on a fait
70 une activité de *storytelling* et on a bâti une histoire et on aimerait vous en lire quelques passages
aujourd'hui.

M. BRUNO BERGERON, président :

75 D'accord.

MME MARIE-ANDRÉ AUBERGISTE :

80 Chers membres de la commission, j'habite dans le Centre-Sud et j'aime mon quartier. Je
l'aime parce que je me sens proche de tout, la grande bibliothèque, le Vieux-Port, le centre-ville
et les services.

85 Je peux facilement m'y rendre à pied ou en transport en commun. Je l'aime aussi pour
les espaces verts que j'y retrouve où je peux m'asseoir et observer la vie autour de moi. J'aime
surtout la vie de quartier dynamique. Dans le Centre-Sud, les gens sont gentils. Le voisinage se
fréquente et on a une belle entraide formelle et informelle avec les festivals, la Maison de la
culture, les centres sportifs. Je trouve qu'on a vraiment une belle vie de quartier.

90 Je dois dire aussi que je retrouve dans mon quartier une proximité des services
communautaires que je n'ai jamais eus ailleurs.

 Dans le Centre-Sud, j'ai plusieurs organismes pour m'aider dans toutes les sphères de
ma vie et c'est important parce que je me sens soutenue.

95 C'est aussi essentiel parce que je peux me nourrir convenablement, avoir des activités à prix modique et ça me donne une raison pour sortir de chez moi.

100 Il y a aussi des choses que j'aime moins, les logements, par exemple. Depuis que j'ai fait une plainte à mes propriétaires, ils me font la vie dure. J'ai eu un hiver difficile parce qu'ils m'ont coupé le chauffage. Je sais que je ne pourrais pas y vivre une année de plus. Mon moral était à terre avec les grands froids que nous avons eus.

105 Je cherche un logement pour déménager, mais les prix des loyers sont indécents. Si je trouve un loyer qui a un bon prix, c'est la qualité qui est indécente. Je ne sais pas comment je pourrais passer un autre hiver ici.

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

110 Depuis quelques années, je vois mon quartier se transformer et ce que j'y vois ne me plaît pas toujours. Je n'aime pas ce phénomène de gentrification et toutes ses conséquences.

J'ai de la misère à trouver ma place dans ce quartier qui m'a tellement bien accueillie il y a 10 ans et où j'ai trouvé de l'aide pour mes problèmes et me refaire une santé mentale, une vie.

115 Aujourd'hui, je ne peux même plus aller à mon CLSC de quartier pour voir un médecin sans rendez-vous. Aujourd'hui, j'ai de la misère à me faire soigner le corps et l'esprit.

120 Si je vous écris mon histoire aujourd'hui, c'est parce que j'ai peur. J'ai peur d'être obligée d'aller ailleurs alors que j'ai eu tant de mal à me bâtir un réseau. J'ai peur de ne pas y trouver une place. Je suis inquiète que le quartier change d'ambiance. J'ai peur de perdre mes espaces verts, mes repères et de ne plus profiter de mon quartier. J'ai peur d'avoir encore moins de place de stationnement qu'il y ait encore plus de circulation.

125

J'ai peur que tous les prix des commerces que je fréquente augmentent et d'être obligée de m'isoler chez moi.

130

J'ai peur de perdre ma langue française. J'ai aussi peur que les projets ne tiennent pas compte des demandes des citoyens et que ce soit les promoteurs qui décident de tout. Parce qu'on va se le dire, la consultation publique n'a pas de pouvoir législatif.

135

J'ai peur d'habiter dans un quartier où je ne me sens plus chez moi. J'ai peur que mes voisines, une maman monoparentale avec sa petite fille soient obligées de déménager comme tant d'autres familles à faible revenu. J'ai vraiment peur que le prix des loyers augmente, moi qui ai de la misère à me trouver un nouveau toit.

140

On prévoit des logements sociaux et abordables, mais moi, je trouve que ça manque de transparence quant à la définition des logements. Qu'est-ce que ça veut dire « abordables », abordables pour qui? Ça veut dire quoi « abordables » quand tu es sur l'aide sociale? Je ne pourrai même pas habiter dans mon propre quartier, on va regarder ça de loin, mais on n'y aura pas accès.

145

Quand même, je reste optimiste et je trouve ça le fun d'avoir une place pour me faire entendre et j'ai participé à la séance d'information et au forum. Plusieurs choses dans le PPU me donnent l'espoir que j'aurai ma place.

150

J'ai hâte de voir le fleuve à la lumière du matin. J'ai même un espoir caché de pouvoir y habiter même si 2 000 logements sociaux, c'est bien peu par rapport aux besoins du quartier.

J'espère même me trouver un emploi adapté à ma situation et peut-être survivre un peu mieux dans ce quartier. Je souhaite vraiment que les promoteurs n'aient pas tout le pouvoir décisionnel dans les projets d'urbanisme.

155 J'espère aussi que le projet aura prévu des mesures pour que tout le monde puisse se nourrir, par exemple, en favorisant l'implantation d'un nouveau jardin collectif, des épiceries communautaires ou un marché solidaire.

MME MARIE-ANDRÉ AUBERGISTE :

160 Qui suis-je? Je suis un homme de 47 ans, francophone, 25 ans dans le quartier, travailleur autonome, écoéquitable, durable.

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

165 Je suis quelqu'un à la préretraite à la recherche d'un logement à moindre coût.

MME MARIE-ANDRÉ AUBERGISTE :

170 Je suis une mère monoparentale à faible revenu. Je trouve difficile de trouver un logement à mes moyens et je trouve difficile de trouver des épiceries abordables. Il est très difficile de bien se nourrir quand on n'a pas beaucoup de revenus dans le quartier quand toutes les dépenses ont été payées.

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

175 Je suis une mère monoparentale de 36 ans avec un enfant de 26 mois sans l'aide du papa. J'habite dans le quartier depuis cinq ans dans un 3 ½. Je suis sans emploi et je n'ai pas de véhicule ce qui rend difficiles tous les déplacements.

MME MARIE-ANDRÉ AUBERGISTE :

180 Je suis un homme ex-psychiatrisé et ex-itinérant qui trouve que ce monde est plus malade que moi. Je suis pauvre et je ne mange pas tous les jours une nourriture saine faute de moyen, mais même dans les épreuves, je suis résilient.

185 **MME SYLVIE CHAMBERLAND :**

Je suis une femme immigrante qui aime son quartier parce que c'est celui que j'ai choisi et où je me suis sentie accueillie par le milieu communautaire.

190 **MME MARIE-ANDRÉ AUBERGISTE :**

195 Nous sommes un groupe de citoyens prêts à défendre leur droit à une alimentation pour tous dans notre quartier. Nous voulons un quartier inclusif avec des espaces verts où il est possible de se nourrir. Nous voulons une épicerie communautaire et des épiceries en vrac pour que ce soit moins cher. Nous voulons, nous aussi, faire partie du mouvement Zéro Déchet.

200 Nous voulons que la ville prévoie des espaces verts, des espaces pour l'agriculture urbaine parce que pour nous, ça fait une différence sur notre facture d'épicerie. Nous voulons être présents dans notre quartier parce que nous l'aimons, parce que nous sommes chez nous et parce que nous voulons y contribuer.

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

205 Donc, en conclusion, en tant que groupe de citoyens, mais aussi en tant qu'organisme communautaire, on a beaucoup de préoccupations concernant les nouveaux changements dans le quartier, mais on demeure très positifs à qu'est-ce que ça peut devenir.

En fait, qu'est-ce que nous, on vient vous proposer, c'est de vous intéresser à la question du développement en fonction de l'alimentation, ce qu'on appelle les *food-oriented development*.

210

En fait les *food-oriented development*, c'est un mouvement un peu en émergence qui est beaucoup présent un peu plus aux États-Unis, mais aussi ailleurs dans le monde. Par exemple, il y a eu des développements qui se sont faits à Lausanne à partir de ça.

215 Qu'est-ce que c'est? En fait, c'est de créer une identité du quartier autour de l'alimentation, de la fonction alimentaire plutôt que sur l'utilisation de la voiture. Donc, c'est vraiment de prendre l'alimentation comme au cœur du développement.

220 Ça peut se faire par exemple en créant des lieux publics, des espaces publics qui - alimentaires, donc des jardins, des marchés, des vergers urbains aussi, des cuisines collectives. Donc, tout ce qui est relatif à l'alimentation, des espaces urbains.

225 Les avantages des FOD, c'est que ça favorise vraiment la mixité sociale. Donc, les lieux publics permettent d'utiliser la fonction alimentaire pour créer la mixité, la diversité, puis nous, au Carrefour, on le voit très bien. Par exemple, au marché solidaire Frontenac où tout le monde trouve une place à ce marché-là, où tout le monde est le bienvenu.

230 Et, en fait, c'est ça, c'est un peu en réponse aussi aux aménagements qui sont faits. Souvent, tu sais, les aménagements urbains actuels sont souvent axés sur un seul usage. Par exemple, les parcs à chiens; si t'as pas de chien, tu vas pas dans un parc à chiens.

235 Les parcs pour enfants, si t'as pas d'enfant, t'es un peu mal venu finalement à venir dans ces lieux. Les lieux alimentaires, des espaces collectifs finalement, par exemple un jardin, tout le monde a une place, tout le monde est bienvenu dans ces espaces-là.

Puis nous, c'est ce qu'on croit qui est la solidité finalement qui est l'avenir pour un développement dans un quartier. Puis, en fait, on aimerait ça que le secteur des Faubourgs devienne le premier FOD au Canada parce qu'il y en a pas ailleurs nécessairement.

240 On trouve aussi que ça rejoint plusieurs stratégies de la Ville et même de l'arrondissement dont celle la stratégie alimentaire de l'arrondissement. Donc, ça vient quand même rejoindre des inquiétudes, des préoccupations, des intérêts de la Ville.

M. BRUNO BERGERON, président :

245

Je vais vous arrêter tout de suite.

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

250 Oui.

M. BRUNO BERGERON, président :

255 C'est quoi les obstacles?

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

260 Les obstacles à un développement comme ça? En fait, c'est souvent parce que, en fait, c'est qu'on a tendance à penser en fonction de la voiture et c'est ce qui prédomine, finalement.

M. BRUNO BERGERON, président :

Oui, mais pour qu'on puisse le réaliser, qu'est-ce qu'il faudrait faire?

265 **MME SYLVIE CHAMBERLAND :**

Par exemple...

M. BRUNO BERGERON, président :

270 Outre le fait de...

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

275 Oui.

M. BRUNO BERGERON, président :

...je comprends ça, mais...

280

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

Ça serait quoi la première étape?

285

M. BRUNO BERGERON, président :

C'est ça.

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

290

Oui. Il y a eu récemment un...

M. BRUNO BERGERON, président :

295

Ou les attributs de ça, c'est-à-dire si vous me dites : il faut avoir des terrains. Il faut avoir des serres sur les toits. Il faut réserver des espaces pour les jardins communautaires. Il faut établir un marché. Mais qu'est-ce qui, dans le quartier, parce que vous êtes un organisme communautaire du quartier, si je vous pose la question, pour qu'on puisse mettre dans notre rapport-là.

300

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

Oui.

305

M. BRUNO BERGERON, président :

Quels sont les obstacles à franchir outre le fait là que, on pense, pas ce qu'on fait actuellement, mais qu'est-ce qu'il faudrait faire pour que le premier pas, le deuxième pas, le troisième pas, ça serait quoi?

310

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

Hum, hum. Bien, c'est de réunir tous les acteurs, en fait, autour de cette fonction-là. Parce que c'est pas seulement les citoyens c'est aussi les commerçants, c'est aussi les touristes donc c'est de réunir tout ce monde-là.

315

Puis par exemple, ça peut être fait au travers des ateliers *place-making*, puis c'est ça récemment, il y en a eu. En fait, il y a déjà en cours un atelier de *place-making* avec le promoteur Prével pour ce secteur-là.

320

Et, nous on trouve que c'est vraiment une innovation sociale aussi de faire ça comme ça que tous les acteurs sont assis à la table puis on discute du développement. Donc, on pourrait réunir des acteurs et de définir la fonction alimentaire dans ce secteur-là finalement.

325

Puis, oui, ça passe par des espaces, c'est sûr des toits verts ou, mais c'est déjà le prévoir, tu sais, si on crée des aménagements paysagers, bien on pourrait peut-être inclure du basilic ou des aliments comestibles dans ces aménagements-là.

330

C'est de permettre aussi la construction de balcons plus larges pour que les gens puissent avoir des jardins sur leur balcon. Donc, c'est vraiment comme une vision globale.

335

C'est d'amener une diversité de commerces aussi, tu sais, c'est pour que tout le monde trouve une place puis qu'ils aient envie de venir magasiner dans ce secteur-là. Tu sais, les magasins Zéro Déchet, c'est très bien, ça rejoint une certaine partie de la population. Il y a d'autres types de boutiques aussi ou de commerces alimentaires qui peuvent faire venir d'autres personnes et développer la diversité du quartier.

M. BRUNO BERGERON, président :

340 Je pense que...

MME DANIELLE CASARA, commissaire :

345 Vous parlez d'une démarche que vous avez entreprise avec Prével, on parle du terrain des Portes Sainte-Marie?

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

350 Oui.

MME DANIELLE CASARA, commissaire :

355 Pouvez-vous nous expliquer un petit peu qu'est-ce qui vous a amené à faire cette démarche-là et qu'est-ce que ç'a donné jusqu'à présent?

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

360 Oui. En fait, on a des beaux résultats, je ne vous cacherai pas.

MME DANIELLE CASARA, commissaire :

365 Ah oui!

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

365 En fait, c'est une initiative de la CDC et de la, comment qu'elle s'appelle, Pauline qui est *designer* urbaine et, à la demande du, en fait je ne sais pas ce qui s'est fait dans quel ordre-là, mais ils ont réussi à créer un espace où tout le monde pouvait avoir une place.

370 Ils sont allés chercher, ils ont choisi des acteurs dont nous et on a eu un atelier de c'était
quoi les lieux publics, les espaces publics qu'on aimait dans le quartier, à Montréal, et cetera, et
ensuite, on a monté une balade dans le quartier en fonction des lieux qui étaient ressortis.

375 Et, donc, on a eu un contact direct avec le promoteur Prével qui fait aussi tomber
beaucoup de barrières de – c'est des gens humains, c'est des gens qui ont à cœur le quartier
donc, et cetera.

380 Bon, présentement, on a une possibilité ou un projet en cours pour l'utilisation de leur
terrain en attendant que la construction se fasse. Donc, cet été, on va possiblement, je dis bien
possiblement, parce qu'il n'y a rien de fixé et de coulé dans le béton, mais aller jardiner sur leur
terrain en attendant que la construction se fasse, donc, des échanges directs avec les
promoteurs, aussi bénéfiques.

MME DANIELLE CASARA, commissaire :

385 O.K. Merci.

M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :

390 Merci. On nous a beaucoup parlé d'insécurité au cours des audiences...

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

395 Oui.

M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :

...publics, toutes sortes d'insécurité que notamment, vécues par les femmes, les groupes
de femme.

400 L'insécurité quant au logement, l'insécurité physique, je sens, ici on nous parle
d'insécurité alimentaire sans tout à fait nommer le phénomène. On n'est pas insensible aux
statistiques que vous...

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

405 Oui.

M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :

410 ...amenez dans votre texte notamment en ce qui concerne les jeunes des écoles.

Je connaissais pas la FOD, le *food-oriented development*. C'est intéressant, mais est-ce
que, vous me corrigerez, c'est un travail évidemment qui n'est pas temporaire, mais un travail de
longue haleine qui nécessite une concertation publique entre différents acteurs et qui doit se
415 dérouler sur quand même une période assez longue pour instaurer ce FOD dans un quartier
comme les Faubourgs. Alors, est-ce que vous prévoyez des mécanismes?

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

420 Bien en fait, nous ce qu'on offre un peu, c'est notre - puis là c'est moi qui est là, mais je
dirais aussi que notre directeur d'organisme, c'est plutôt l'expert de ce mouvement-là. Donc,
nous on offre dans le fond, nos services pour accompagner la Ville dans cette réflexion-là.

425 Mais, là, je suis la porte-parole de Jean-Philippe Vermette qui nous disait qu'il y avait des
choses qui pouvaient être mises en place très rapidement et très facilement...

M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :

430 Comme quoi?

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

... qui ne nécessitent pas nécessairement beaucoup d'argent.

435 Comme je disais tout à l'heure, le fait de penser à des balcons un peu plus grands, tu sais, juste de permettre aux citoyens de s'approprier l'agriculture urbaine, de planter quelques arbres fruitiers plutôt que des arbres « réguliers », entre guillemets. Donc, c'est des choses, c'est juste de l'avoir dans l'esprit pour que la démarche se fasse autour de ça.

440 C'est aussi, tu sais, pour toute la diversité de commerces donc qui on va aller chercher pour venir s'établir dans le quartier. Et ça, ça ne demande pas nécessairement des consultations, tu sais, c'est une diversité, on va aller, tu sais, c'est des choses qui se mettent qui sont réalistes à faire en fait.

445 Et qui ne nécessitent pas des budgets, des longues échéances, c'est des choses qui sont...

450 Si vous avez vu aussi dans le mémoire, on parle de la Fondation Kresge. Je ne pourrais pas me permettre de le renommer, mais, en fait, c'est un peu, c'est un peu cette fondation-là en fait qui est – dont vient le mouvement émergent et en fait, c'est qu'ils proposent des actions concrètes qui peuvent être faites rapidement sans que ça demande des années de consultation.

M. BRUNO BERGERON, président :

455 Bien merci beaucoup Madame. Merci de votre contribution.

MME SYLVIE CHAMBERLAND :

Ça m'a fait plaisir. Merci à vous.

460

M. BRUNO BERGERON, président :

La commission appelle madame Marie-Noëlle Lespérance du Centre culturel et communautaire Ste-Brigide, s'il vous plaît.

465

Bonjour, Madame.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

470

Bonjour, Madame et Messieurs les Commissaires. Je suis Marie-Noëlle Lespérance à la direction d'En Marge 12-17. Et j'occupe la fonction de présidence du Centre culturel et communautaire Ste-Brigide. Je suis accompagnée de François Soucisse.

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

475

Donc François Soucisse, je suis organisateur communautaire au CLSC Les Faubourgs, le CLSC du quartier. Et depuis le tout début du Centre culturel communautaire Ste-Brigide, j'accompagne les organismes dans ce développement du centre communautaire culturel depuis 2005 en fait. C'est un projet de longue haleine.

480

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE

485

Donc, merci de nous recevoir. On est ici pour vous présenter une opinion, c'est-à-dire un peu notre réflexion sur la démarche que vous faites en ce moment, mais pour l'avenir du quartier, on a consulté nos collègues du conseil d'administration pour avoir un peu le portrait qu'on vous présente aujourd'hui.

490

Donc, peut-être tout d'abord juste quelques mots sur que fait le Centre culturel communautaire Ste-Brigide. Souvent, quand on entend centre communautaire, on a une image, c'est pas la nôtre.

495 Donc, c'est un organisme qui a été créé en 2006, mais déjà bien des démarches faites préalable, comme le disait François. Et notre mission du centre culturel et communautaire est de permettre à des organismes de développer et de s'installer pour maximiser les services qu'ils offrent en réaménageant des édifices.

500 Donc, nous avons acquis l'îlot Ste-Brigide, ce grand terrain qui est situé juste en face de Radio-Canada, au pied du Pont Jacques-Cartier. L'îlot Ste-Brigide était d'abord une église, un presbytère et une aire de stationnement. Et ça l'a été requalifié pour devenir un espace pour différents organismes communautaires.

505 Donc, aujourd'hui, nous y trouvons à la place d'un stationnement maintenant, donc, oui, il y a moins de places de stationnement, mais ça nous permet d'avoir un bel édifice qui a une coop d'habitation pour des artistes qui viennent s'installer dans le quartier.

 Au premier étage, on a un organisme d'employabilité qui aide les personnes très éloignées du marché du travail et également un centre de jour pour les personnes âgées sans domicile ou très marginalisées; donc, des personnes qui ont connu la rue de 55 ans et plus.

510 Dans le presbytère, maintenant, c'est l'organisme En Marge 12-17, donc on y fait des – on a différentes activités pour des jeunes qui se retrouvent dans la rue. Donc, c'est de l'hébergement d'urgence avec un service 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

515 Et, dans l'église, donc l'ancienne église Ste-Brigide, il y a une première partie déjà faite qui est dans la sacristie, des logements sociaux pour des personnes âgées aussi, sans domicile fixe, dans un élan de transition.

520 Et, en ce moment, il y a dans le sous-sol de l'église, l'Association Les chemins du soleil qui font de l'intervention par le loisir, qui s'y trouve d'ailleurs depuis très longtemps dans le quartier.

Maintenant, il nous reste notre dernière phase à compléter qui est l'intérieur de la nef de l'église pour deux projets : Le Cube, qui regroupe deux troupes de théâtre et Espace jeunesse qui regroupe deux groupes d'intervention jeunesse. Donc, c'est le dernier bout qui nous reste à faire.

525

Donc, voilà, alors c'est sûr que depuis plus de 12 ans, on est maintenant situés dans le quartier et ça nous a permis de travailler avec bon nombre de professionnels pour maximiser l'utilisation d'espace qui est, a priori, peut-être religieux, mais qui ne l'est plus, mais qui a quand même une envergure très intéressante au niveau patrimonial, au niveau de l'architecture.

530

Et, maintenant, un de nos points c'est de voir comment est-ce qu'on peut mettre ça en valeur et que ça sert encore au quartier.

535

Donc, dans le développement de Ste-Brigide on a vu quand même l'attachement des citoyens à ce coin-là, même les fidèles qui pouvaient être en nombre décroissant ce qui faisait que l'église devenait disponible, mais c'est des personnes qui ont vu la paroisse Ste-Brigide qui ont un intérêt et on croit important de maximiser, de développer tout le côté derrière l'architecture, de mettre ça en valeur. Donc, c'est pas juste d'occuper l'espace, mais c'est de le mettre beau, de le valoriser en fait.

540

Donc, ça nous amène à vous parler un petit peu de comment est-ce qu'on voit ça pour le secteur du Faubourg et on a certaines, on pourrait dire, recommandations qu'on pourrait mettre de l'avant à ce moment-là.

545

Alors sur le même thème, donc conjuguer la conservation du patrimoine dans le cadre d'un développement social et culturel. Donc, c'est possible de prendre les bâtiments qui existent et de les requalifier.

550

D'ailleurs, c'est un drôle de hasard; hier, j'entendais à la radio, on parlait de l'usage de mobilier patrimonial en disant : qu'est-ce qu'on peut faire avec les mobiliers qui ont eu

d'anciennes églises, oui, ça coûte cher, mais qu'est-ce qu'on peut faire avec ça. Qu'est-ce qu'on peut y mettre de l'avant pour garder et permettre de le rendre à la société.

555 Donc, nous, on croit que c'est tout à fait possible avec des espaces qui peuvent être des organismes communautaires ou qui peuvent être comme coop d'habitation par exemple. Donc, favoriser cette utilisation-là.

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

560 Si je peux me permettre, d'ajouter, on le mentionne dans le document que, au terme du développement de l'îlot, on parle des investissements de l'ordre de 26 millions, ce qui est important de considérer c'est que la très, très, grande majorité de ces investissements-là sont reliés aux missions des organismes et non pas au patrimoine.

565 C'est ça l'originalité du projet puis qu'on suggère que dans le développement des Faubourgs, parce qu'il y a d'autres bâtiments publics, d'autres bâtiments patrimoniaux, mais qu'on pense à cette stratégie-là de combiner les financements, les missions dans le fond, parce que, traditionnellement, la requalification d'une église, l'état paie jusqu'à 70 / 80% du coût de requalification pour garder l'église sans égard à l'usage alors que quand on fait la combinaison d'un usage communautaire, culturel, ou de logement, donc on utilise les investissements sociaux culturels pour garder le bâtiment puis lui trouver une utilité aussi pour la communauté.

570 Donc, je pense c'est ça notre recommandation, notre première recommandation dans le fond, c'est qu'on regarde l'ensemble du territoire, les bâtiments publics qui peuvent exister puis qu'on ait un peu cette stratégie-là en tête pour répondre aux besoins de la communauté tout en conservant, répondre, dans le fond au défi aussi de la communauté de conserver des bâtiments qu'on n'ose pas démolir, on ne sait pas quoi faire avec des fois.

580 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Avez-vous fait un embryon de recensement de ces édifices-là dans le quartier?

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

585

Non.

M. BRUNO BERGERON, président :

590

Est-ce que vous avez déjà une idée.

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

595

Non. On sait qu'il y en existe là, on sait qu'il y a comme l'Hôpital de la Miséricorde

M. BRUNO BERGERON, président :

Celui-là on là.

600

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

605

C'est un projet qui - oui, c'est ça qui est en cours, mais on sait aussi que c'est long à développer puis pendant qu'on le développe, ça coûte à l'état très cher, juste le garder, tu sais, c'est des millions chaque année pour le garder. Alors qu'il faut comme accélérer ces développements-là.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

610

Voilà et toujours au niveau de la planification, donc, maintenant, si on réfère un petit peu juste d'édifice en soi, de penser qu'on parle d'un même et seul quartier. Donc, on comprend le développement.

M. BRUNO BERGERON, président :

615 Comme vous êtes en face de Radio-Canada, vous allez avoir un bouleversement important.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

620 Oui, qui est déjà bien commencé parce que ça bouge pas mal déjà. La nouvelle maison est montée. Je sais que ça va bien, ils sont dans les constructions à l'intérieur qu'ils nous expliquaient, mais nous on le voit au jour le jour.

M. BRUNO BERGERON, président :

625

Est-ce que c'est le reflet de ce que vous souhaitez pour le quartier qui s'en vient par exemple au plan architectural, ce qui est arrivé avec Radio-Canada?

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

630

Bien très intéressant, je voulais justement en parler un petit peu plus tard, mais on peut l'aborder maintenant. On fait, c'est très beau, hein, comment qu'ils ont fait la bâtisse.

635 Elle est un petit peu au bord de la rue. Moi j'aurais tendance à vous dire, mais on a voulu aérer hein avec toutes les vitres qui ont été utilisées. Et on croit que le développement doit se faire de manière cohérente avec le bâti. Donc, c'est sûr qu'on veut des architectures modernes. On veut être à l'air du temps, mais il faut penser également que ça ne doit pas, comment dire, couper avec les voisins autour puis il y a pas...

640 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Les citoyens nous ont parlé d'un mûr.

645 **MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :**

Oui, c'est ça.

650 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Ils ne souhaitent pas avoir un mûr.

655 **MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :**

Quand et aussi au bord de la rue là c'est un peu à ça que ça me fait comme effet. On arrive puis on voit – c'est assez imposant. Donc, je n'aurais pas dit non à un peu plus de verdure puis de reculer, personnellement. Ça nous bloque aussi la vue là du pont Jacques-Cartier. C'était une belle vue hein cet espace-là.

660 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Oui, mais c'était un aire de stationnement c'est-à-dire que là, c'est ça.

665 **MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :**

Oui, pas mieux. Mais on aurait pu mettre un peu plus de gazon.

670 **M. BRUNO BERGERON, président :**

O.K.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

675 Comme je veux bien reprendre l'idée de nos collègues précédemment, je pense que c'est possible d'aménager des aires vertes et qui favorisent également la culture urbaine donc on aurait pu penser à ça.

680 Mais, par contre, je crois que pour l'ensemble des bâtisses qui vont être à venir puis, oui, c'est sûr que nous, avec Radio-Canada, on est complètement, on est directement là touchés par les travaux qui s'en viennent, mais ce ne sont pas les seuls, hein, je pense dans le coin de au Pied-du-Courant, il va y avoir un gros aménagement dans le terrain vague qu'il y avait. Il y a quand même des belles bâtisses autour.

685 Donc, une belle architecture, comment est-ce qu'on pourrait mettre ça en valeur et encore là, de ne pas sentir qu'il y a une ligne au niveau de l'architecture bien coupée. Hein, on voit qu'est-ce qui a été fait avant 2018 puis qu'est-ce qui est fait après 2018.

690 Ça serait intéressant de penser à plus de fluidité, plus de cohérence pour mettre ça en valeur puis penser qu'on a un quartier, un très vieux quartier. On a des bijoux, il faut les mettre de l'avant, il faut en être fiers donc penser à comment est-ce qu'on est capable d'aménager puis le type - autant dans les matériaux utilisés que dans le *design* utilisé. On veut que ce soit moderne, je le comprends, mais comment est-ce que ça peut être cohérent avec ce qui existe aussi pour que visuellement parlant, ça ne soit pas trop agressif.

695 Puis, je crois que c'est important de parler de beauté aussi. Donc, on veut des développements qui sont fonctionnels, mais ça peut être beau. Ça peut être en continuité et fluide. Je crois que ça serait à mettre de l'avant tout à fait.

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

700 On n'est pas en mesure de faire des recommandations précises spécifiques, mais l'idée générale, c'est qu'il faut qu'au terme du développement, que les gens qui habitent l'ensemble du territoire sentent un même quartier, un même quartier sociologique, d'appartenance.

705 Puis je prends l'exemple aussi de la présentation précédente. Par exemple, si on plante
des arbres fruitiers dans le nouveau développement, mais que les gens qui habitent actuellement
Centre-Sud aillent cueillir leurs fruits dans l'autre, tu sais, donc qu'il y ait comme un intérêt à
fréquenter chacune des parties puis ça, bien, c'est dans le détail là que je pense que c'est pas
juste une idée, un élément, c'est l'ensemble de, tu sais, on dit dans notre document, il faut faire
710 flèche de tout bois; dans le fond; il faut que l'ensemble des décisions soit porté par cette
préoccupation-là de qu'est-ce qu'on peut faire pour que ça demeure un même quartier.

 C'est sûr qu'il y a les voies de circulation, il faut que la traverse d'une place soit prioritaire
sur la traverse des déplacements de transit des gens qui viennent de l'est vers le centre-ville et
715 vice versa là, c'est un peu la...

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

 Oui, et même je prendrais l'exemple, avant d'aller dans la circulation, quand on parle de
720 François vous disait, c'est sûr que nous on arrive avec une opinion plus générale parce qu'on
n'est pas des spécialistes de tous les corps de métier. Par exemple, nous En Marge 12-17, on
est, moi ce que je connais c'est en itinérance jeunesse, c'est le travail en service social auprès
des jeunes.

725 Pour aménager la bâtisse que nous occupons, le magnifique presbytère, on parle d'une
bâtisse qui a une centaine d'années qui est majestueuse.

 Dès qu'on parle de notre bâtisse, habituellement, les gens la voient bien et on a travaillé
avec une firme d'architecture pour *designer* l'intérieur, comment est-ce que ça peut répondre aux
730 services d'hébergement d'urgence de jeunes tout en mettant en valeur comment est-ce qu'on
peut garder l'effet *wow*.

 Donc les personnes qui viennent nous visiter, elles voient les vieilles marches de bois
qu'on avait à l'époque. C'est pas moi, la direction générale, qui peut *designer* ça, c'est des
735 architectes. Mais par contre on peut travailler ensemble, on peut le planifier puis on croit que

c'est ça qui est possible de faire, c'est de mettre les différentes personnes, les professionnels avec un même objectif derrière.

740 Et donc, si on prend les préoccupations des uns et des autres bien, c'est là qu'on peut arriver à un tout qui va être fantastique par la suite puis dont on va être fiers dans plusieurs années. Parce que c'est sûr comme je disais, hein, on parle de 2018, ça peut être beau hein, pendant 10 ans, 15 ans, mais est-ce que ça va bien vieillir? Est-ce que ça va marquer l'histoire?

745 Je pense que, en plus, en arrivant avec le Pont Jacques-Cartier, on est au secteur des Faubourgs, un coin sur l'ouverture de Montréal. C'est quoi la vue qu'on veut de Montréal? Bien on a le privilège d'être un peu la première impression, bien soyons une belle impression pour longtemps.

750 Donc, poursuivons, peut-être avec notre prochain point.

755 Sur la question du quartier, on a parlé de circulation il y a quelques instants. Donc, c'est sûr qu'on a des magnifiques petites rues dans le Centre-Sud. S'y promener, c'est fort agréable quand on reste dans certains coins. Là, on arrive pour traverser et bien finalement, il y a pas de traverse donc, il faut un peu affronter le boulevard René-Lévesque et les développements qui vont être en face.

760 Si on veut qu'il y ait un même quartier donc une fluidité dans la circulation, on me dit qu'il va y avoir des commerces donc ça serait le fun qu'on puisse y aller. Bien, encore, faut-il que ce soit sécuritaire et invitant.

765 Si on utilise ces espaces-là pour favoriser des espaces verts, des parcs, des lieux de détente, il faut que ce soit invitant pour tous et non que pour les personnes qui habitent dans les nouveaux développements. Donc, ça, c'est clair que, au niveau de l'aménagement physique des rues et des traverses, ça va être important de penser à cette fluidité-là pour que dans le nord-sud et dans l'est-ouest, ça se fasse très bien.

770 Donc, c'est sûr qu'il y a des belles orientations avec le promoteur. On parle de vue sur le fleuve. On a bien hâte de voir, c'est sûr qu'il faudrait que les bâtisses soient un petit peu moins imposantes que la nouvelle maison de Radio-Can pour voir le fleuve. Mais quand même, je crois que ça pourrait être très intéressant pour le quartier si on gagne à avoir ces accès-là, mais encore faut-il qu'on puisse y aller physiquement donc pas juste sur papier.

M. BRUNO BERGERON, président :

775 Est-ce que vous avez eu l'occasion de participer à l'activité sur les déplacements que l'Office a organisé ou la Ville de Montréal, c'est-à-dire l'arrondissement a présenté les différentes actions qui veulent poser aux différentes intersections pour élargir les trottoirs, pour favoriser, disons, les traverses piétonnières, de René-Lévesque?

780 **MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :**

On n'était pas...

M. BRUNO BERGERON, président :

785 C'est vraiment dans la – je vous inviterais à regarder la présentation de l'arrondissement parce qu'il y a quand même plusieurs actions qui vont dans le sens de vos préoccupations.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

790 Oui, tout à fait puis on a eu la chance, le Centre culturel et communautaire Ste-Brigide d'avoir participé à une rencontre d'un comité d'accompagnement des grands projets qui est mené entre autres par notre corporation de développement communautaire. Donc, on a pu prendre le pouls lors de cette rencontre-là et aussi mentionner nos différentes préoccupations et
795 ça en est ressorti.

800 On sent une écoute du côté des promoteurs. Maintenant, c'est toujours, nous ce qu'on ressent c'est un peu à qui la balle, est-ce que les promoteurs veulent faire, mais est-ce qu'il est possible à la Ville, est-ce que la Ville veut exiger ce qui est possible de faire, en tout cas, du côté des promoteurs. Donc, maintenant, c'est peut-être avoir une vue d'ensemble à cet effet-là.

805 Un autre élément du quartier pour tous. Il faut parler de cohabitation et de mixité sociale. Donc, nous, on est aussi, je suis juste en face de Radio-Canada, on en parle bien. On a vu entre autres disparaître le Bourbon, hein, une belle bâtisse qui était plus utilisée depuis plusieurs années. Donc, là, il y a de la construction maintenant aussi en secteur privé.

810 Également, il y a d'autres développements dans le secteur des Faubourgs. Mes collègues précédemment ont parlé de gentrification. C'est sûr qu'on n'est pas, comment dire, indifférents à ce phénomène parce que nous accueillons des personnes sans domicile fixe. Donc, ce qui veut dire des personnes qui n'ont pas nécessairement des gros revenus, voire pas du tout, des personnes qui peuvent avoir différentes problématiques bien marginalisées. On est sensibles au sentiment d'insécurité que ça crée.

815 Donc, le sentiment d'insécurité, ça veut pas dire que c'est dangereux pour vrai, mais ça veut dire que ça laisse une impression que c'est dangereux. C'est pas tout le monde qui est à l'aise de côtoyer ces différentes personnes-là et c'est sûr que ça nous préoccupe quand même.

820 Quand on fait venir surtout des personnes de l'extérieur donc, nous croyons, c'est pas qu'on souhaite, mais nous croyons que probablement les personnes qui vont venir s'y installer dans les différents condos privés, il y a probablement beaucoup de gens de l'extérieur de Centre-Sud qui vont y venir et donc c'est, probablement, des personnes qui peuvent avoir moins de chance de côtoyer des personnes marginalisées au quotidien.

825 Je dis des chances, parce que c'est des belles personnes pareilles même si elles ont toute sorte de défis et ça peut faire peur. Ce que ça peut créer, comme sentiment d'insécurité, c'est aussi des fois des actions plus intolérantes, des plaintes, des sollicitations au niveau des services policiers.

M. BRUNO BERGERON, président :

830 Est-ce que c'est quelque chose qui existait déjà dans le quartier parce qu'il y a des gens
de la rue Ontario qui sont venus nous en parler. Il y avait, en tout cas, pour eux, c'était la couleur
du quartier puis on leur a posé des questions directement sur comment ils les accueillait les
personnes puis je pense qu'ils ont eu des réponses. Est-ce que c'est une couleur qui est
généralisée dans le quartier, la capacité d'accueil de la différence?

835

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

Oui. Le quartier change, hein, déjà depuis quelque temps.

840

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

Mais je pense que oui, c'est une caractéristique. C'est sûr qu'on va toujours trouver des
gens qui vont toujours être comme intolérants, mais c'est vrai que c'est une caractéristique du
quartier.

845

M. BRUNO BERGERON, président :

Parce que Radio-Canada, en face, le promoteur nous dit qu'il veut construire un centre
commercial en souterrain pour des grandes surfaces, c'est-à-dire que ça va être lieu chaud.

850

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

Oui, intéressant.

855

M. BRUNO BERGERON, président :

Accueillant. Il va y avoir des bancs. Il va y avoir...

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

860

Tout à fait.

M. BRUNO BERGERON, président :

865

Est-ce que vous voyez là une problématique à travailler ou est-ce que vous avez eu des contacts avec le promoteur?

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

870

Oui. Ça, c'est quelque chose justement dans notre rencontre de comité que, auquel on a un peu participé, qu'on a mis de l'avant. On parle de mixité sociale et la mixité, c'est souvent, tu sais, c'est s'apprivoiser. Hein, se connaître, se rencontrer et on le sait que ça se fait pas seulement en criant « ciseau » donc, c'est des occasions et c'est de l'aménagement qui le permet.

875

Quand je parle d'aménagement, c'est sûr que si on pense à des bancs par exemple. On peut avoir des bancs avec des petits accoudoirs pour se lever donc les personnes à mobilité réduite adorent ça.

880

M. BRUNO BERGERON, président :

On pensait que c'était pour empêcher les itinérants de se coucher sur les bancs.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

885

Voilà, c'est - j'y arrive. C'est maintenant, ça répond à un besoin, mais de l'autre côté ça empêche l'utilisation par des personnes qui aimeraient peut-être s'y reposer. Et ça fait plutôt un office d'éloignement de certaines clientèles et, à ce moment-là, nous ce qu'on pourrait prôner,

890 c'est dire : « Bien pourquoi pas mettre les eux? ». On en met qui répondent à des personnes et on en met d'un autre format qui répondent à d'autres personnes.

M. BRUNO BERGERON, président :

895 Est-ce qu'il y aurait une possibilité d'aménager chez Radio-Canada parce que, on a parlé au promoteur, mais par exemple des locaux pour des organismes communautaires qui peuvent aussi, disons, faciliter disons la cohabitation de ces populations-là, parce qu'on estime qu'ils vont l'habiter?

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

900

Tout à fait.

M. BRUNO BERGERON, président :

905

On peut pas mettre des guérites anti-itinérants dans...

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

910 Dans notre expérience, à Ste-Brigide, ce qu'on a constaté, c'est que l'insécurité c'est pas juste les personnes nouvelles qui arrivent ici aussi, les personnes sans domicile qui se sentent insécures aussi par l'arrivée d'une nouvelle personne puis les organismes qui sont présents sur l'îlot Ste-Brigide depuis près de huit ans, à chaque année on organise une fête de quartier.

915 L'an passé, il y avait 1 500 personnes et puis c'est organisée par les organismes de l'îlot et d'autres organismes puis en collaboration avec l'association des commerçants de la rue Sainte-Catherine aussi qui est impliquée, des citoyens qui sont impliqués, des propriétaires de condos dans le quartier qui sont impliqués dans l'organisation. Puis du point de vue des personnes, je pense par exemple des personnes qui fréquentent le PAS de la rue, des personnes âgées, sans domicile fixe, quand c'est leur fête aussi.

920

Donc, c'est la place puis il faut penser les organismes communautaires ont un rôle important à jouer comme un peu l'interface, là, entre les gens qui accompagnent et les gens de la communauté qui résident. Je pense par exemple, En Marge quand ils sont installés dans le presbytère, il y a des gens en face qui étaient contents de dire : « Bien, O.K., il y a de la lumière maintenant dans le presbytère. » Ils ont comme eu des liens avec le personnel de l'organisme.

925

Quand il y avait des jeunes qui causaient un problème, ils pouvaient appeler l'organisme puis dire : « Bien, qu'est-ce qui se passe avec ça? » Donc, il y a comme un lien puis le fait que les organismes soient propriétaires de leur bâtiment, il y a comme, ils ne se font pas dire, ils ne se font plus dire là : « Vous avez pas d'affaires, toi tu restes sur la Rive-Sud » puis tout ça, donc, c'est des citoyens associatifs qui ont un rôle à jouer aussi dans la communauté.

930

M. BRUNO BERGERON, président :

Est-ce que vous pensez être capable de polluer les nouveaux promoteurs pour – parce que j'aime beaucoup disons la question de la fête de quartier que vous avez faite. J'imagine que sur le terrain de Radio-Canada où il y aura une rue commerciale c'est-à-dire sur rue, il y a aura des nouveaux arrivants. Il y aura quand même du logement communautaire. Il y aura aussi du logement de grand luxe. On estime que le promoteur fait pas ça aussi pour ne pas faire d'argent.

935

940

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

Oui.

945

M. BRUNO BERGERON, président :

Donc est-ce qu'il y aurait une possibilité de vraiment entrer dans ce nouveau projet-là qui est quasiment une ville dans la ville, parce que c'est quand même très vaste.

950

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

Oui.

M. BRUNO BERGERON, président :

955

Pour justement communiquer disons, ce que, disons, pas la tradition, mais l'esprit du quartier dans les nouveaux quartiers pour s'assurer qu'il y ait une passerelle entre le quartier existant et toutes les nouvelles constructions, est-ce que vous pensez que c'est quelque chose qui est utopique ou quelque chose qui est possible?

960

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

Non, c'est tout à fait réaliste et c'est sûr que ça donne...

965

M. BRUNO BERGERON, président :

Ce que vous nous dites, c'est que ça, parce que c'est – je trouve ça intéressant, vous avez dit : les groupes communautaires ont une responsabilité parce que les groupes communautaires réclament beaucoup dans notre commission, tu sais, un soutien de la part de la Ville de Montréal pour s'assurer que...

970

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

Oui.

975

M. BRUNO BERGERON, président :

... mais le discours que vous amenez ce matin c'est il y a aussi une responsabilité des groupes communautaires puis est-ce que c'est partagé chez les groupes communautaires dans cette vision-là?

980

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE

985 Oui. En fait, c'est sûr qu'il y a la limite, je comprends tout à fait mes collègues des autres
organismes parce qu'il y a la limite financière possible. Nous, En Marge, on a la chance d'avoir
deux travailleurs de rue. Mais ce n'est pas tous les organismes qui ont des intervenants à
l'extérieur donc ils peuvent sensibiliser les personnes autour leur terrain par exemple, les gens
qui viennent utiliser les services, mais s'ils n'ont pas accès à d'autres travailleurs à l'extérieur,
990 donc ils peuvent pas nécessairement accompagner ou aller un peu plus loin où il peut y avoir
des attroupements qui se réalisent. Et, là, c'est sûr il y a une limite dans l'organisme jusqu'où ils
sont responsables.

995 Et maintenant, on travaille quand même avec des approches citoyennes avec les
personnes qu'on accueille donc et ça serait intéressant, on pourrait en faire là une grande
réflexion parce que comprendre aussi les personnes en situation d'itinérance c'est, on parlait
d'insécurité aussi dans les deux sens.

1000 Donc il y a, d'abord, il y a des raisons pourquoi elles sont présentes sur la rue, la voie
publique. Souvent, c'est un manque d'espace ou un manque de capacité permettant d'utiliser
d'autres espaces donc par exemple, le transport en commun qui est cher, on peut pas se
déplacer pour d'autres services ailleurs. Ou encore, on n'a pas accès à des logements parce que
c'est trop cher, donc, on est dans la rue.

1005 Ou encore, on a une certaine capacité qui nous limite dans nos comportements, donc on
ne peut pas avoir accès à certains services même pour les personnes itinérantes parce que, on a
d'autres difficultés. Donc, à certains moments, ils peuvent bien utiliser des services pour
itinérants, mais des fois ça ne fonctionne pas.

1010 Donc, c'est de voir comment est-ce que ces personnes-là qui sont dans l'espace public
puissent être aussi dans l'espace public comme citoyen, comme toutes les autres personnes.

Donc, peu importe le *look*, l'espace public devrait répondre à tous. Maintenant, est-ce qu'il y a des comportements qui dérangent dans l'espace public? Ça se peut. On a les chiens qui jappent de quelqu'un, l'enfant qui crie ou la personne qui boit une bière. Bon.

1015

Maintenant, est-ce qu'on est capable de mettre de l'eau dans notre vin puis de comprendre quels sont les comportements qui sont réellement dérangeants ou, des fois, un peu irritants. Puis, c'est de voir à favoriser cette rencontre-là.

1020

Puis ça se planifie la mixité. Je crois que par les espaces qui vont être organisés par certainement, des services aussi. Donc, je vois très bien d'avoir des travailleurs de proximité dédiés à ces espaces-là.

M. BRUNO BERGERON, président :

1025

Il y aura un très grand espace sur le terrain de Radio-Canada. On nous parle d'un parc, là, immédiatement l'autre côté de votre rue.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

1030

Tout à fait, juste en face de nous, ça va être très bienvenu d'avoir un beau parc. Et, oui, toutes sortes de personnes vont y aller donc, ça va être des espaces que des travailleurs de proximité pourront être présents pour rencontrer les gens qui s'y trouvent, de tout âge, de tous azimuts, et, l'idée, ce n'est pas de les déplacer, ce n'est pas de les chasser, mais c'est de favoriser des rencontres et des fois, les personnes qui ont aussi des besoins, bien c'est pas nécessairement des personnes en situation d'itinérance.

1035

Ça se peut que ce soit tout simplement des personnes aussi qui peuvent habiter dans le quartier, qui peuvent être un peu plus loin et qui viennent s'y retrouver. Et, maintenant, c'est comment est-ce que la cohabitation peut bien se dérouler. Mais ça se planifie et surtout avec une certaine expertise.

1040

1045

Donc, je vais certainement penser aux organismes situés dans Centre-Sud et il y a plusieurs organismes, on n'est pas les seuls, qui font ce genre de travail là, ça va important d'avoir des professionnels pour le faire.

1050

Donc, par exemple, au niveau du travail de rue, on a En Marge pour les – qui travaillent depuis longtemps avec les jeunes, mais il y a aussi Cactus Montréal qui travaille avec les personnes qui consomment des drogues, qui ne peut pas être mis de côté, même s'ils sont un petit peu plus loin parce que c'est des expertises. On peut pas s'inventer travailleur de proximité du jour au lendemain. Et, c'est pas de cette façon-là qu'on favorise la cohabitation.

1055

Malheureusement, ça peut des fois avoir des effets contraires ce que j'ai déjà vu par le passé, c'est des personnes qui croient aux super héros donc, on va appeler, souvent c'est de la médiation. Donc, on appelle le médiateur et on pense que le médiateur va avoir pour effet de faire partir l'autre personne. Alors que si elle est là puis elle dérange pas qu'est-ce que ça change.

1060

Donc, maintenant, c'est d'avoir des professionnels pour favoriser cette rencontre-là.

M. BRUNO BERGERON, président :

Oui, Monsieur.

1065

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

1070

Bien sur le rôle, la responsabilité des organismes, il y a souvent une confusion de la perception. C'est des organismes de bienfaisance, des organismes de charité, mais qu'on voit comme des organismes charitables puis comme si leur expertise était gratis, dans le fond, quand on a un problème puis qu'on a besoin d'un architecte ou d'un ingénieur pour le régler, les budgets sont là pour le payer, mais l'expertise des organismes, il faut la considérer puis c'est pas donc les organismes ont des budgets, du personnel donc, il faut le voir comme ça, comme une

expertise à payer ses - pour faire un lien avec d'autres interventions que vous avez certainement entendues où les organismes disent : « On a besoin d'être soutenus pour jouer notre rôle. »

1075

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE

Oui, tout à fait.

1080

M. BRUNO BERGERON, président :

C'est pas tellement cet aspect-là qui m'avait préoccupé, mais c'était tout à fait, disons, innovant pour moi d'entendre votre contribution ce matin, je vous remercie beaucoup. Est-ce que vous aviez complété vos recommandations?

1085

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

Bien, on avait quelques autres petits points. Je pense qu'on a pas mal tout touché quand même un peu de manière décousue. Vous avez notre opinion.

1090

M. FRANÇOIS SOUCISSE

Dans le fond, le dernier point c'est Un quartier pour tous c'est plusieurs mesures dans le fond qu'il faut voir pour que...

1095

M. BRUNO BERGERON, président :

Est-ce que vous allez nous déposer votre document?

1100

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

Vous l'avez déjà. Ç'a été envoyé, mais j'ai d'autres copies ici.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

1105

Ah! Oui, on peut vous laisser des copies papier aussi.

M FRANÇOIS SOUCISSE :

1110

Mais ç'a été envoyé à l'Office.

M. BRUNO BERGERON, président :

1115

Ah! Oui, oui c'est la 97^e alors oui, oui.

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

Oui, oui, c'est ça.

1120

M. BRUNO BERGERON, président :

Je l'ai pas ce matin.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE :

1125

Parce que c'est sûr qu'il y a – on a sur place, puis c'est sûr que nous à Ste-Brigide, on a la particularité d'être aussi diversifiés, les personnes âgées, les jeunes, l'employabilité, le loisir, mais il y a aussi dans le quartier beaucoup d'autres organismes et on a une belle expertise et c'est sûr que François a amené un point, je crois qu'il faut mettre ça en lumière et faire affaire et faire appel aux personnes déjà sur place et compétentes qui connaissent bien le quartier, qui connaissent bien les personnes qui occupent ces espaces-là.

1130

M. BRUNO BERGERON, président :

1135 On a bien entendu. Je vous remercie beaucoup.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE

1140 Et je donnerais un dernier exemple. C'est au niveau de la mixité, quand on pense à l'employabilité, s'il y a des commerces en face, ce qui sera peut-être pas une si mauvaise chose, quoiqu'on a une belle rue Sainte-Catherine qui aurait besoin d'être revitalisée un peu, mais pour faire rouler ces commerces, il en faut des personnes. Et ces personnes-là, elles pourraient provenir du quartier grâce aux organismes d'employabilité. Donc, là, on aurait une belle mixité même qui serait tout à fait profitable de part et d'autre.

1145

M. BRUNO BERGERON, président :

La commission a eu de beaux exemples comme ça, je vous remercie beaucoup.

1150

M. FRANÇOIS SOUCISSE :

Merci beaucoup.

M. BRUNO BERGERON, président :

1155

C'est moi qui vous remercie. Merci de votre contribution, c'était très très intéressant. Merci beaucoup.

1160

La commission appelle maintenant madame Anne-Marie Grondin de la Coopérative d'habitation Testan.

Bonjour, Mesdames. Si vous voulez vous présenter au bénéfice de notre sténographe.

MME MARIE-PASCALINE MENONO :

1165

Oui, il y a une petite correction. Anne-Marie ne pouvait venir ce matin et c'est moi, Marie-Pascaline Menono...

M. BRUNO BERGERON, président :

1170

Voulez-vous prononcer votre nom un petit peu plus clairement.

MME MARIE-PASCALINE MENONO :

1175

Marie-Pascaline Menono.

M. BRUNO BERGERON, président :

1180

D'accord. Oui, Madame.

MME MARIE-FRANCE PETERSON :

Marie-France Peterson du Groupe CDH.

1185

M. BRUNO BERGERON, président :

Vous voulez parler peut-être un petit peu plus près du micro. C'est peut-être pour ça que je vous ai moins bien entendu. D'accord. Merci beaucoup. Alors je vous écoute. Merci.

1190

MME MARIE-PASCALINE MENONO :

Madame, Messieurs Merci. Merci de nous offrir la tribune de consultation publique pour la présentation d'un programme particulier d'urbanisme pour le secteur du Faubourg. Merci.

1195 Marie-France et moi-même, nous voulons prendre la parole ici au nom d'une initiative de coopérative de logements abordables pour les familles de Ville-Marie qui s'appelle la Coopérative Testan.

1200 La Coopérative Testan a été incorporée le 16 octobre 2014 dans l'objectif de répondre aux besoins en logement des familles du Faubourg.

1205 Comme les personnes qui nous ont précédées l'ont bien souligné, l'insécurité et l'insuffisance liées au logement pour les familles dans le quartier est un problème assez criant et on a constaté que l'accès au logement crée d'autres problèmes. Et il y a un groupe de citoyens donc qui a décidé de créer une coopérative d'habitation sur le site de l'Hôpital de la Miséricorde.

1210 À titre indicatif, le Comité logement Ville-Marie a une liste de requérants de 250 familles avec enfants qui cherchent des logements depuis au moins deux ans, ce qui indique que le besoin de logements au niveau de Ville-Marie n'est toujours pas satisfait.

1215 Il y a eu un projet particulier d'urbanisme en 2013 qui a fait le même constat, mais il y a pas eu de réponse, il est juste là. Et c'est pour ça que nous venons aujourd'hui apporter notre proposition pour que, dans le plan qui est en train de se mettre en place, la question de logement pour les familles soit adressée et prise en compte.

1220 La Coopérative Testan fait partie du quadrilatère de la Miséricorde qui y rassemble la Maison du Père, l'Unité de travail pour l'implantation du logement étudiant utile, les Ateliers créatifs de Montréal, le CPE Idée Fixe et d'autres partenaires. Donc, c'est un ensemble d'organismes qui se sont regroupés pour transformer le quadrilatère de la Miséricorde en un espace de logements et un espace de vie pour la communauté. Et le projet est appuyé par le Comité de logement Ville-Marie.

La Coop Testan s'inscrit aussi dans la reconversion des ensembles institutionnels en immeubles publics et je ne vous apprend rien si je vous dis que la vocation du site de la

1225 Miséricorde a toujours été de servir la communauté. Et la Coopérative Testan voudrait continuer à maintenir cette...

M. BRUNO BERGERON, président :

1230 Quels sont les principaux obstacles parce qu'il y a quand même deux organismes, c'est-à-dire un organisme puis un individu qui sont venus beaucoup nous parler de la Miséricorde, on a posé la question de l'obstacle. Si on dit : c'est un immeuble excédentaire du ministère de la Santé, alors qu'est-ce qui fait qu'actuellement, il y a comme un blocage. Il y a rien qui avance depuis quelques années, on nous dit.

1235

MME MARIE-FRANCE PETERSON :

1240 Oui, depuis plusieurs années dont la coop qui a été créée en 2013, fait que c'est pas hier que plusieurs organismes se sont regroupés pour pouvoir requalifier ce site. Le plus gros obstacle bien sûr, c'est un obstacle financier, faut pas se le cacher et il y a du patrimoine. Donc, c'est quelque chose qui rentre pas - parce que comme on est plusieurs organismes communautaires avec des budgets puis on a cette mixité aussi. C'est une mixité de personnes, mais c'est une mixité de budgets aussi fait qu'on a des ateliers créatifs et qu'on a des sommes qui peuvent nous arriver du ministère de la Culture, du ministère de la Santé pour la Maison du Père, pour le ministère au niveau de l'habitation pour les coops, fait que c'est des sommes, mais

1245 c'est des sommes qui peuvent pas répondre au patrimoine.

M. BRUNO BERGERON, président :

1250 Qui sont insuffisantes.

MME MARIE-FRANCE PETERSON :

1255 Oui.

M. BRUNO BERGERON, président :

C'est ça.

1260 **MME MARIE-FRANCE PETERSON :**

1265 Surtout pour préserver peut-être les édifices comme tels puis les restaurer. C'est un édifice aussi, je pense, le gros enjeu puis ce qui rend très difficile en ce moment les négociations parce je sais que la Ville elle a un intérêt, mais c'est qu'il a été laissé pour compte pendant longtemps. Il est vide et il est tout en train de se – il est en désuétude cet édifice, ça fait que ça rend - plus les années passent, plus les coûts augmentent et puis ça rend de plus en plus difficile.

1270 Ce qui est très important pour nous dans ce projet-là aussi, on a rencontré les riverains l'année passée pour leur présenter le projet. C'est important aussi pour un site comme ça que ce soit pas une coupure pour la communauté autour pour les Riverains puis on arrive puis on détruit tout le site, puis là on recommence par quelque chose de neuf, ça fait que nous, on veut l'intégrer.

1275 On veut que la communauté prenne part à ce projet, qu'il y ait des espaces mêmes, des espaces verts que la Coop va pouvoir partager puis peut-être que la communauté sur la rue La Gauchetière surtout, qui est très résidentielle, ça fait que c'est ça la grosse difficulté.

M. BRUNO BERGERON, président :

1280

Pour la franchir, il faut faire quoi? Une levée de fonds publics, quoi?

MME MARIE-FRANCE PETERSON

1285

Oui, beaucoup de concertation, beaucoup d'efforts de la part de beaucoup de ministères surtout que le ministère de la Santé devra avoir un rôle aussi à jouer. Bon, la Ville de Montréal,

1290 oui, est prête je pense qu'on a l'appui politique des gens parce que notre projet répond aux besoins de beaucoup de la communauté à différents niveaux. Ça fait que, je pense que, en ce moment, si on pourrait avoir le ministère de la Santé qui vient prendre sa responsabilité, la part de ses responsabilités d'avoir laissé le site se détériorer pendant plusieurs années. Mais si, ils prennent leur responsabilité ça viendrait régler, je pense, pas mal.

M. BRUNO BERGERON, président :

1295 Excusez mon ignorance, mais on a eu, disons, différents organismes coopératifs ou gestionnaires d'immeubles disons destinés aux personnes-là qui ont des revenus plus faibles, qui sont venus nous parler.

MME MARIE-FRANCE PETERSON :

1300 Oui.

M. BRUNO BERGERON, président :

1305 Puis ils nous font des recommandations. Ils ont dit : quand on veut construire du logement social, le coût du terrain, la décontamination, les coûts de construction au centre-ville, tout ça, c'est-à-dire que, dans cet immeuble-là, vous avez pas ces contraintes-là c'est-à-dire que le terrain, le bâtiment, il va être donné, le terrain, il va être donné. Il y a pas de contamination, pourquoi on n'est pas capable de la rénover pareil?

1310 **MME MARIE-PASCALINE MENONO :**

On a les mêmes...

1315 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Excusez mon ignorance.

1320 On a les mêmes contraintes parce que l'analyse technique a été faite, les ingénieurs ont fait une analyse technique des documents du bâtiment. Il y a énormément de travail à faire au niveau des rénovations. Il y a beaucoup de choses qu'il faut changer à la base, avant que ce soit habitable.

L'autre aspect aussi, c'est...

1325 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Est-ce que c'est pas plus facile de démolir et reconstruire les parties qui sont moins intéressantes au plan patrimonial ou c'est...

1330 **MME MARIE-PASCALINE MENONO :**

On ne saurait pas vous dire parce les études avec les ingénieurs de la Ville se poursuivaient. Et l'autre aspect qui est important...

1335 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Excusez-moi, j'ai pas bien compris.

1340 **MME MARIE-PASCALINE MENONO :**

Les études parce que les ingénieurs avaient fait une analyse à l'époque, il y a peut-être deux ans qui montrait tout ce qu'il fallait faire comme travail.

1345 L'autre aspect qui est important aussi, c'est l'aspect purement technique parce qu'il y a du patrimoine. Il y a des analyses à faire. Il y a tout un travail technique à faire qui n'a peut-être pas la décontamination, au sens -, mais qui peut ressembler à la décontamination parce qu'il faut changer des statuts, de revoir – il y a beaucoup de choses à revoir au niveau du site.

M. BRUNO BERGERON, président :

1350

Oui, parce que ces immeubles-là devaient pas respecter les codes de construction à l'époque.

MME MARIE-FRANCE PETERSON :

1355

Bien non, c'est ça, les exigences pour construire du logement aussi doivent être satisfaites et, oui, il peut avoir des risques de contamination dans les sols quand on reconstruit ou qu'on doit, il peut avoir de l'amiante dans les locaux.

1360

Ça fait que oui, il peut nous être donné, mais premièrement, avant de mettre en place aussi cette envelopure, faut qu'on continue à – puis continuer à être chauffé, sécurisé, comme site, fait que tout ça c'est des sommes qui, présentement, coûtent à peu près un million de dollars à la société-là pour le maintenir seulement en chauffage puis en sécurité présentement.

1365

Donc, oui, c'est donné, il manque encore beaucoup de sous.

M. BRUNO BERGERON, président :

1370

Donc, c'est une volonté politique que ça prend.

MME MARIE-FRANCE PETERSON :

1375

C'est une volonté politique de plusieurs ministères puis – mais nous on est là pour présenter tout ce projet-là dans le fond, pour la communauté. Ça fait que je pense que c'est un très bon objectif pour encourager les ministères à participer.

M. BRUNO BERGERON, président :

1380 Est-ce que vous aviez d'autres éléments à nous – parce que nous, on avait lu votre mémoire, c'est pour ça qu'on est tombés tout de suite dans le piège des questions.

MME MARIE-FRANCE PETERSON :

1385 Oui, O.K. Pas de problème.

M. BRUNO BERGERON, président :

Est-ce qu'il y a des éléments sur lesquels vous voulez avoir une...

1390 **MME MARIE-PASCALINE MENONO :**

1395 Peut-être juste aller à la conclusion, c'est sûr que, nous au niveau de la Coopérative et le conseil d'administration de la Coopérative s'associent aux mémoires qui sont déjà déposés, le mémoire de la Table de concertation du comité de logement Ville-Marie et d'autres quartiers qui, en fait, tout le réseau qui travaille pour le, en faveur du logement social.

1400 Donc, en fait, on s'associe à ces mémoires-là. Et en plus, enfin je vais dire, c'est comme nous attendons notre demande, c'est vraiment que le projet du quadrilatère soit inscrit dans vos recommandations comme étant une priorité parce qu'on a besoin de soutien, on continue d'avoir besoin de soutien et d'argent pour pouvoir avancer.

M. BRUNO BERGERON, président :

1405 Je vous remercie infiniment, Madame. Merci beaucoup.

C'est une belle contribution parce que vous nous avez apporté des réponses qu'on n'avait pas eu par les autres intervenants.

MME MARIE-FRANCE PETERSON :

1410

O.K.

M. BRUNO BERGERON, président :

1415

Ça fait que, j'apprécie beaucoup votre présence. Merci beaucoup.

La commission appelle monsieur André Gagnon, s'il vous plaît. Rebonjour, Monsieur Gagnon.

1420

M. ANDRÉ GAGNON :

Bonjour. Oui, j'ai participé à quelques consultations jusqu'à présent. Juste pour les fins de ma présentation, juste rappeler que la première fois que j'ai habité le quartier, c'est il y a 41 ans quand j'ai décidé de me rapprocher de mon lieu d'étude, le Cégep du Vieux-Montréal.

1425

J'ai été dans la quarantaine d'années depuis impliqué dans la vie communautaire à travers le mouvement étudiant d'abord. Puis, à travers la vie communautaire LGBT et puis, finalement, par mon implication bénévole et je suis toujours président de la Société écocitoyens de Montréal qui gère le programme Éco-quartier dans la partie Ste-Marie de l'arrondissement, donc la partie est du territoire des Faubourgs.

1430

M. BRUNO BERGERON, président :

1435

Excusez, quand vous dites Éco-quartier, on nous a dit que dans le quartier, il y en avait pas?

M. ANDRÉ GAGNON :

1440

C'est-à-dire que, non, il y a, le problème est qu'Éco-quartier est géré par trois organismes différents dans l'arrondissement. La partie est, c'est la Société écocitoyenne de Montréal. La

partie centrale, c'est l'Éco-quartier Saint-Jacques qui est géré par l'Association sportive communautaire du Centre-Sud.

M. BRUNO BERGERON, président :

1445

Mais vous avez un lieu précis dans le quartier?

M. ANDRÉ GAGNON :

1450

Éco-quartier?

MME STÉPHANIE WELLS, secrétaire-analyste :

1455

Je veux juste clarifier, je pense qu'il y a une confusion : écocentre et Éco-quartier. C'est ça.

M. ANDRÉ GAGNON :

1460

Excusez-moi. Non, d'écocentre, ça il y en a pas, effectivement..

M. BRUNO BERGERON, président :

1465

À ce moment-là, je vais vous demander de nous définir qu'est-ce que c'est que l'Éco-quartier.

M. ANDRÉ GAGNON

1470

Bien l'Éco-quartier, c'est le programme mis en place par la Ville de Montréal sous le maire Bourque pour sensibiliser les citoyens à la propreté, au respect de l'environnement. Au fil des années, les éco-quartiers ont développé des programmes de ruelles vertes.

Et pour ce qui est de l'Éco-quartier Ste-Marie là il y en a eu une douzaine de fait dans la partie plus à l'est, parce que la partie qui nous intéresse ici, généralement, n'a pas de ruelle. Elle date d'avant les ruelles. O.K.

1475

M. BRUNO BERGERON, président :

Je vous remercie beaucoup.

1480

M. ANDRÉ GAGNON :

Bon, tout d'abord, parmi les points qui m'intéressent, qui m'interpellent et qui ont été abordés, je vois, dans d'autres présentations, il y a évidemment la mise en valeur de ce quartier historique.

1485

C'est un des rares quartiers qui date du 19^e siècle, qui date de l'époque des chevaux, avant l'automobile, avec son architecture très particulière que j'ai découverte, moi, en étant étudiant ici.

1490

Quand tu t'en vas à l'étage d'une habitation puis qu'il y a un logement sur deux étages, tu te demandes pourquoi. C'est l'inverse habituellement à Montréal. Bien c'est parce qu'à l'époque des chevaux, on ne voulait pas vivre à l'étage des écuries alors les gens qui avaient de l'argent vivaient en haut.

1495

Alors c'est une architecture très particulière et je pense que ce riche patrimoine, mais aussi le riche patrimoine historique du quartier, il y a beaucoup d'artistes, de gens importants qui ont eu un rôle important dans la vie québécoise qui sont nés dans ce quartier ici, tout ça devrait être mis en valeur.

1500

D'où je pense que le PPU est une belle occasion de mettre tout ce patrimoine-là en valeur et aussi de préserver ce quartier qui est un des rares quartiers relativement bien préservés, qui date du 19^e siècle.

1505 Et d'où, et je pense que ça rejoint des choses qui ont été dites plus tôt, les bâtisses qui vont se construire dans les nouveaux développements, elles devraient essayer de respecter, comme d'autres ont fait, l'environnement et non pas avoir des massifs, c'est-à-dire des volumes et avoir une architecture qui détonne complètement du quartier d'autant plus que, si on vient dans le quartier, si on vient à Montréal par le pont Jacques-Cartier ou par le fleuve, ce qu'on risque de voir c'est quelque chose qui n'a rien à voir avec le quartier historique qui est le nôtre.

1510 Une des grandes contradictions, bien peut-être la plus grande contradiction du quartier, que plusieurs ont abordée de différentes façons, sous différents angles, c'est le fait qu'on est le quartier au Canada qui utilise le plus le transport actif pour aller au travail, pour les courses, et cetera. Mais aussi, on est qui a le plus de circulation automobile.

1515 Et beaucoup de gens comme moi y sont venus y vivre justement pour pouvoir être à pied, des études, du travail, des commerces.

1520 Évidemment, ça occasionne énormément d'ilots de chaleur parce qu'on a cédé beaucoup au fil des décennies au gris aux dépens du vert. O.K. Moi, quand je suis rentré en ville de Laval qui vante son vert, ça me fait suer que, à Montréal, on ne puisse pas nous aussi mettre en valeur du vert sur notre territoire et pas juste nous se taper le gris des banlieusards qui viennent stationner dans nos rues.

1525 Alors déjà, quand il y avait eu le débat sur la rue Notre-Dame, la Santé publique disait que la pollution occasionnée par la circulation automobile réduisait l'espérance de vie de cinq ans, O.K. dans notre quartier. Alors, je pense qu'il serait le temps, avec le PPU, de compenser cette population qui subit cette circulation. Et, avec les nouveaux espaces qui vont être en requalification et le PPU, un large espace doit être accordé aux espaces verts et permettre aussi l'accès au fleuve.

1530 Et quand je dis espace vert, je souligne aussi de véritables espaces verts. C'est facile sur une carte de dire : « Ah ça, ça va être un espace vert, une courbe ». Mais c'est facile aussi après

1535

de mettre du ciment partout puis de l'asphalter pour avoir le moins d'entretien possible parce que c'est souvent ça qu'on voit un peu partout. O.K.

1540

Et c'est les espaces verts, l'amélioration de la qualité de vie dans ce quartier-ci passe nécessairement par augmenter les espaces verts. Moi, j'ai dit que je suis venu habiter ici il y a une quarantaine d'années. Je suis parti du quartier une douzaine d'années quand j'ai pensé avoir des enfants. J'habitais Champlain / De Maisonneuve. Je me voyais pas avoir un enfant avec une ligne d'autobus, la rue de Maisonneuve, l'entrée du pont Jacques-Cartier. Puis pour aller au parc le plus près, il faut traverser l'entrée du pont Jacques-Cartier. Alors je suis retourné dans mon Rosemont natal. Et c'est quand mon fils a été plus grand que je suis revenu dans le quartier.

1545

Alors si on veut qu'il y ait des familles, si on veut qu'il y ait des gens qui s'enracinent dans le quartier, il faut leur fournir une qualité de vie qui fait en sorte que ça va être intéressant. Il y a des aspects extrêmement positifs. Si j'y suis resté, c'est parce qu'il y a des aspects extrêmement positifs à ce quartier-ci.

1550

Mais dans un quartier où le trois-quarts au moins des résidents sont locataires, n'ont pas leur propre terrain, les espaces verts comme lieux de socialisation sont d'autant plus importants. Et je pense qu'à ce niveau-là, il faut aussi que la Ville soit imaginative et mette tout son poids pour verdir ce quartier-ci.

1555

Bon, d'une part s'assurer, comme je vous disais tantôt, que les nouveaux développements aient de véritables espaces verts, pas que ce soit juste vert sur papier-là, mais que dans la réalité que ce soit toutes des belles places publiques, des terrasses puis finalement, il y a plus d'espace vert.

1560

Parce que, d'autre part, s'assurer aussi que les bâtiments qui sont construits, ça rejoint un point qui a été amené tantôt, soient un peu en retrait de la rue. Parce que si on veut de façon sérieuse qu'il y ait des arbres sur nos rues, il faut leur laisser de l'espace de lumière.

1565 On a juste à penser deux secondes là, autour de TVA, autour de Place Dupuis, ça fait 50 ans, il y a pas d'arbre qui a poussé. On les remplace périodiquement. Pourquoi? Pas assez de lumière. Alors ça peut pas être toutes des bâtisses comme ça construites directement sur les rues, comme on voit proliférer un peu partout dans le quartier.

1570 On a parlé dans les consultations qu'il y aurait des saillies. Mais je pense qu'il faut que la Ville aille plus loin que ça. Je ne vois pas pourquoi dans le quartier ici, on ne pourrait pas faire comme on fait sur le Plateau Mont-Royal ou dans Rosemont-La Petite-Patrie où il y a des bandes vertes entre la rue et le trottoir, il y a sûrement entre les arbres, on utilise les – plutôt que de tout cimenter.

1575 Je venais par la rue Amherst pour venir ici, il y a un arbre à tous les 20 pieds, c'est déjà un gros progrès par rapport à ce que c'était avant. Mais par contre, il y a entre tout ça, on pourrait mettre des bandes vertes. Et, on va nous dire souvent : « Ah, ça va être détruit par des chenillettes ». C'est pas sur la planète Mars, la Ville de Québec, là, c'est pas sur la planète Mars
1580 la Ville de Sherbrooke, allez voir. Dans les quartiers centraux, on met autour des carrés d'arbres, du granit, comme ça les chenillettes, ça les civilise un petit peu là. Ils coupent pas les arbres en passant.

1585 Alors je pense qu'il faudrait que la Ville peut-être s'inspire de ce qui se fait ailleurs pour s'assurer qu'on n'ait pas seulement des saillies, mais qu'on ait – si on veut favoriser le transport actif, il faut que ce soit agréable. On voit déjà, pour avoir vécu quand on a fait la transformation de la rue Amherst, je vois juste le fait de planter des arbres et avec des carrés, avec des fleurs, ça change totalement l'envie qu'on a de s'y promener ou pas.

1590 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Je peux vous poser une question?

1595 **M. ANDRÉ GAGNON :**

Oui.

M. BRUNO BERGERON, président :

1600 La rue Sainte-Catherine en été est fermée à la circulation automobile. Puis on nous dit réfléchir à son orientation à long terme parce que, on pense même peut-être la fermer en hiver, est-ce que ça pourrait pas être le très grand espace central du quartier où justement on remplacerait tout le béton de cette rue-là pour en faire une rue verte aussi?

1605 **M. ANDRÉ GAGNON**

Bien, c'est ça, certainement un élément, c'est une des choses que j'avais un peu plus loin dans ma présentation. Personnellement, qu'on en fasse - pas parce que ça me causerait moins de problème parce que j'habite à côté et ça me causerait dans la vie quotidienne un peu plus de problèmes.

1610

M. BRUNO BERGERON, président :

Bien c'est pour ça j'aimerais que vous m'en parliez, parce que...

1615

M. ANDRÉ GAGNON :

Mais je serais certainement favorable et je pense que ce serait un projet fabuleux pour la Ville de Montréal que la rue Sainte-Catherine soit une rue piétonnière à l'année longue.

1620

M. BRUNO BERGERON, président :

1625 Parce qu'on cherche un grand lieu de socialisation. On cherche des espaces verts, puis on ne me parle pas beaucoup de la rue Sainte-Catherine dans la commission. Mais la rue Sainte-Catherine en été, lorsqu'elle est fermée à la circulation automobile, c'est un immense espace public très fréquenté, mais en béton.

M. ANDRÉ GAGNON :

1630 Je peux en témoigner parce que c'est les rares fois où j'ai dû appeler la police quand c'est fréquenté à 5 h du matin puis qu'on rit puis qu'on crie, mais on est prêt à vivre avec ça.

M. BRUNO BERGERON, président :

1635 Mais si c'est parce que disons... Non, mais c'est quand même un lieu d'identification touristique, c'est quand même un lieu central très important dans Montréal même il y a du tourisme qui viennent pour la rue Sainte-Catherine puis on nous en n'a pas parlé dans la commission, mais vous – vous nous parlez énormément de besoin de socialisation, des lieux de rencontres, des lieux de mixité sociale, est-ce que la commission se trompe ou si on pourrait
1640 aussi voir la rue Sainte-Catherine comme étant un très grand lieu d'aménagement, un espace public aménagé, vert, planté d'arbres?

Il y a quelqu'un dans la commission qui nous a présenté une rue Sainte-Catherine plantée d'arbres là c'est-à-dire elle était complètement verte. Il restait une allée d'autos pour les
1645 gens qui – pour les véhicules d'urgence.

M. ANDRÉ GAGNON :

1650 Va falloir pour les livraisons aussi.

M. BRUNO BERGERON, président :

Oui. Et les livraisons, non, mais ça se fait en été. Alors ça pourrait se faire quatre
1655 saisons.

M. ANDRÉ GAGNON :

Oui.

1660 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Mais le reste de l'année, est-ce que ça pourrait pas être une rue animée qui confirmerait l'identité de ce quartier-là?

1665 **M. ANDRÉ GAGNON :**

1670 Moi, j'abonderais totalement dans ce sens-là là parce que c'est certain que c'est un lieu important. Par contre, il ne faut pas diminuer l'importance de faire, parmi les choses que j'admets, je pense la Ville devrait mettre en place surtout pour ce secteur-là, où il n'y a pas de ruelle, le pendant de ce qui existe déjà pour les ruelles vertes dans d'autres quartiers. Il faudrait qu'il y ait des programmes de rues vertes.

1675 Une des choses qui vous – promenez-vous sur les rues, beaucoup de propriétaires ont asphalté leur devanture qui devait être verte. O.K. Et, ça premièrement, ça ne devrait pas être permis, mais en plus de ça, on devrait fournir de l'aide, établir des programmes pour verdir les rues.

1680 Et aussi, il suffit de faire le tour des rues là, de marcher le quartier, on va voir, il y a encore beaucoup d'endroits où entre les trous d'arbres, il y a simplement des briques. On pourrait enlever les briques et ça pourrait verdir et ça, ça a peut-être l'air d'une petite chose, mais quand tu installes un banc public, entre deux arbres, ça fait un lieu où peut-être les voisins vont aller jaser, vont aller s'asseoir bon.

1685 Et, ça je le vois juste à l'ancienne Maison Biéler qui est à un coin de rue de chez moi, il y a des bancs devant et je le vois au quotidien, les gens vont s'asseoir. Et quand, même avec une tour d'habitation, quand il y a un terrain significatif derrière, les gens socialisent dans la cour. Il y a même une piscine à la Maison Biéler. O.K. c'est une des rares piscines du quartier.

1690 Alors c'est important qu'il y ait ces espaces-là si on veut qu'il y ait véritablement une vie de quartier. Sinon, ça fait un quartier avec des gens là qui ne se connaissent pas. C'est un peu la tragédie de Montréal, souvent tu vis sur le même palier et tu te connais pas. Mais le fait d'avoir des espaces où on peut s'asseoir tout simplement, aller pique-niquer, plutôt que d'être à l'intérieur, d'aller sur un banc.

1695 J'ai un petit parc moi à côté, le parc Martineau, on a déjà fait ça pour faire une rencontre, pour préparer notre CA. Et, d'ailleurs j'avais une belle anecdote là-dessus. On décide d'aller s'asseoir là avec la directrice de l'organisme pour préparer la réunion du CA. Il arrive une dame, elle nous dit – bien elle commence à nous parler. Bon, ça nous dérange un petit peu, mais elle commence à nous parler. Puis là, on dit : « Bien, vous venez souvent? », « oui, je viens souvent.
1700 Je reste pas dans le coin, mais je viens souvent ici. » O.K. Puis finalement elle s'en va. Elle revient un peu plus tard. Elle dit : « Je ne vous ai pas dit la vérité, en fait, moi je séjourne au Pavillon Mackenzie de la Mission Old Brewery et j'aime ça venir ici prendre l'air. »

1705 Alors c'est à ça que ça sert ces espaces-là. Et, c'est là aussi leur importance. Là, on a un cas extrême d'une personne itinérante qui est dans un bloc. O.K. Et c'est la place où elle peut aller prendre l'air, aller casser la croûte, jaser avec du monde, mais c'est aussi vrai pour la population locataire qui a pas de terrain.

1710 Alors ces espaces-là, ils sont importants et il faut pas les négliger. On peut avoir des - et c'est souhaitable qu'on ait des grands projets, des grands parcs, et cetera, mais tout ce qui permet la convivialité, il y a de multiples possibilités. J'avais déjà donné l'exemple, vous prenez par exemple les bâtiments de la SHDM, les cours sont asphaltées, la devanture est asphaltée. C'est une société paramunicipale. Ça a pas de sens.

1715 Je vais continuer sur d'autres éléments. Bon, c'est sûr que, on considère par rapport au projet actuel, on trouve très dommage que le projet actuel ne prévoit pas l'aménagement du Pied-du-Courant. On nous dit bon qu'il y a des objections de la part du ministère du Transport parce qu'il voudrait avoir les terrains pour la machinerie, mais je fais remarquer que ça fait au

1720

moins 15 ans qu'il est censé avoir une modernisation de la rue Notre-Dame qui ne soit jamais faite.

1725

Et la population du quartier se serait attendue à ce que dans les nouveaux aménagements qui se font que le parc, l'ancien parc Bellerive soit étendu, ça fait plus de 10 ans que les citernes de mélasse, du fameux Faubourg à m'lasse, ont été détruites, qu'on fasse un beau parc qui permette à la population du quartier parce que là c'est un petit peu, à la limite, insultant que c'est le nouveau quartier qui va en avoir un accès au fleuve, mais pas l'ancien.

1730

D'autre part, une chose qui pourrait se faire, qui serait certainement un très beau projet, ce serait de nous redonner, à l'intérieur de ça, un marché public, juste en face, le Marché Saint-Jacques a été transformé en locaux d'administration de la Ville de Montréal peu à peu vidé d'être un marché.

1735

Mais est-ce qu'il n'y aurait pas un endroit plus merveilleux à Montréal que l'entrée du pont Jacques-Cartier d'où pouvaient venir les maraîchers de la Montérégie que d'avoir un marché public, surtout que l'impact de détruire tous les logements pour élargir la rue Notre-Dame a été de faire de la rue Sainte-Catherine à l'est de De Lorimier un désert et entre autres, un désert alimentaire. Et de redonner un marché public et même qui pourrait être un endroit où même les banlieusards, plutôt que de faire la file à l'entrée du pont Jacques-Cartier, pourraient aller faire leurs courses en attendant que le pont débouche.

1740

Je voudrais intervenir plus et...

M. BRUNO BERGERON, président :

1745

On leur saisit leurs autos puis on met que des autobus; c'est ça? Non, mais pendant qu'ils attendent, on saisit les autos!

M. ANDRÉ GAGNON :

1750 Non, mais là où on a besoin d'automobiles là, peut-être qu'on pourrait faire du stationnement souterrain comme ça, ça prendrait moins d'espace sur le sol.

Je voudrais aborder la question de la partie du quartier que j'habite et qui pour moi est mon quartier, c'est le Village.

1755 Je vois de façon très positive le fait que la Ville de Montréal ait retenu le nom « Les Faubourgs »; d'une part, parce que c'est un nom historique qui est profondément enraciné dans l'histoire montréalaise, mais aussi parce qu'il est pluriel. Et ce qui permet l'affirmation des petits quartiers à l'intérieur de ça.

1760 Le Village existe maintenant depuis plus de 40 ans. O.K. Et, disons les choses comme elles sont, s'il existe aujourd'hui, c'est en bonne partie à cause de la répression que le Service de police de la Ville de Montréal a fait dans l'ouest du centre-ville avant les olympiques. On ne voulait pas voir la communauté gaie dans le beau centre-ville du maire Drapeau. Il s'est en allé dans le quartier plus pauvre où les locaux étaient disponibles parce qu'on avait rasé pour faire Radio-Canada.

1765 Et la répression a continué longtemps. D'ailleurs, ça a marqué l'histoire. C'est ce qui a fait les manifestations pour les droits des LGBT et c'est ce qui a amené le gouvernement du Québec à modifier la Charte québécoise pour inclure l'orientation sexuelle comme motif interdit de discrimination.

1770 Alors après toute cette histoire, je pense qu'il serait temps que la Ville de Montréal compense cette communauté et qu'on investisse pour doter le Village d'équipements collectifs.

1775 J'entendais, bon, la présentation précédente, les centres communautaires Ste-Brigide, il y a le Comité social Centre-Sud, le Centre communautaire Sainte-Catherine d'Alexandrie qui sont sur le périmètre du Village, mais il n'y a pas de local pour le Centre communautaire LGBT par contre.

1780

1785 Et, là, je pense qu'il doit y avoir un coup de pouce de la Ville. Appelons les choses comme elles sont, le gouvernement du Québec, c'est seulement depuis 2012 qu'il y a un programme de lutte contre l'homophobie; au fédéral, il y en a pas. Centraide a jamais donné un traître sou à un organisme LGBT parce que c'est d'origine religieuse comme regroupement. Alors les fonds pour mettre sur pied de tels équipements, la communauté elle-même, elle est portée à bout de bras depuis des décennies par l'autofinancement.

1790 J'entends beaucoup parler d'organismes communautaires, selon le relevé de la CDC Centre-Sud, sur 20 organismes LGBT qui ont officiellement leurs pénates dans le secteur des Faubourgs, il y en trois qui peuvent se permettre le luxe d'avoir une permanence. Les 17 autres, ils ont un casier au Centre communautaire LGBT qui est minuscule avec un budget jusqu'à présent ridicule.

1795 Alors il serait temps et surtout que le secteur du Village fait face à des nouveaux défis. Je voulais dire aussi en passant une chose qui m'a interpellé beaucoup depuis que je suis revenu dans le quartier, j'ai été éditeur du journal du quartier puis de publications LGBT. On a eu souvent l'impression depuis plus d'une vingtaine d'années que la Ville, en faisant le « ménage », le ménage entre guillemets, du centre-ville, tassait ce qu'ils voulaient pas voir au centre-ville vers notre quartier, comme si c'était normal que toutes les marginalités du monde se retrouvent dans le Village gai de Montréal. O.K.

1805 Ça a amené et j'ai été très impliqué – très interpellé par ça à l'époque, quand il y avait eu le programme de la Ville pour déjudiciariser la prostitution de rue, mais juste dans notre quartier. Et la population du quartier s'est soulevée contre ce programme-là parce que, il y a des limites là, à prendre le quartier là comme un quartier où on va mettre tout ce qu'on veut pas voir ailleurs. O.K.

1810 Alors pour ces raisons-là et puis aussi par rapport au nouveau défi auquel fait face le quartier parce que, avec l'évolution, le développement de la lutte contre l'homophobie, amélioration des conditions des personnes LGBT, les jeunes générations sentent moins la nécessité de venir dans des endroits spécifiquement LGBT, et ça, on l'applaudit. Pour moi,

depuis au moins une vingtaine d'années, je dis que le Village c'est un mal nécessaire, nécessaire, mais c'est un mal. On devrait pouvoir être comme on est partout à Montréal et partout sur le territoire du Québec.

1815

Mais, ça crée un nouveau défi parce que, on l'a vu, il y a beaucoup de bars qui ont fermé. Il y a aussi les enjeux propres aux bars, les lois sur la cigarette, l'alcool au volant, les sites de rencontres, les gens ont plus besoin d'aller dans un bar pour se rencontrer, alors on le vit un peu partout.

1820

Ce qui fait que ce qui a permis l'émergence du Village, les entreprises privées qui étaient essentiellement des bars, beaucoup ont fermé. Ça laisse par contre la place et de belles places pour un centre communautaire, un centre culturel, pensons à l'ancien Drugstore qui est vide. Puis, je sais qu'il y a des efforts pour en faire un centre communautaire et culturel. Bien oui, ça pourrait être un beau carrefour dans le quartier.

1825

Pensons aussi à l'ancienne Station C qui a déjà été le Théâtre Félix-Leclerc qui, là, se cherche une vocation. Ça pourrait être un très bel endroit pour loger des organismes comme les archives gaies du Québec, le festival du film Image+Nation, Massimadi, le Festival Montréal en art qu'on a créé il y a une vingtaine d'années pour animer culturellement la rue Sainte-Catherine parce que c'est une des choses qui a été faible du développement du Village, ça a fait fermé l'un après l'autre tous les théâtres. Et j'en ai compté sept qui étaient sur le pourtour du Village, théâtres, cinémas, ça les a tous fait fermer peu à peu.

1830

Mais maintenant que, et ça fait au moins une vingtaine d'années que ce qui est maintenant devenue la SDC du Village est consciente que la culture qui est un intérêt important, est-ce que j'ai besoin de rappeler la contribution de Michel Tremblay à Xavier Dolan de la communauté LGBT à la culture québécoise? C'est un élément important pour cette communauté et il y a peu de lieux culturels. O.K.

1835

1840

Alors, je pense que c'est des choses où la Ville pourrait donner et devrait donner un sérieux coup de pouce. Et je ne veux pas tourner le fer dans la plaie, mais après quelques

1845 siècles d'oppression et de répression, il serait peut-être le temps de sortir un petit peu l'argent de la poche et dire on va les aider. Moi, personnellement, j'ai déjà donné 100 \$ pour acheter une
brique d'un centre communautaire il y a 20 ans, mais il a jamais pu voir le jour faute de financement public.

1850 Alors et comme vous avez dit tantôt effectivement, je pense qu'il faut aménager la rue Ste-Catherine. Il faut voir qu'est-ce que les gens sont prêts à faire. Personnellement, vous me demandez mon avis à moi, je la fermais 365 jours par année et j'en ferais une rue emblématique et pas juste dans notre secteur, le long de la rue Ste-Catherine, j'en ferais un lieu emblématique de Montréal parce que pour circuler à Montréal depuis une quarantaine d'années, je vais vous dire une chose, j'évite la rue Sainte-Catherine déjà alors ça ne changerait pas grand-chose, je pense, dans la vie de beaucoup de Montréalais.

1855 De la même façon aussi, on a aménagé, on le voit ici, la rue Amherst, mais on s'est arrêtés à Ste-Catherine. Ça serait bien de poursuivre l'aménagement de la rue Amherst. Et il y en a d'autres rues qui sont larges et qui sont belles dans le quartier comme De Lorimier qui pourrait devenir une très belle entrée, être aménagée, verdie, mettre des espaces comme je le
1860 disais tantôt pour des bancs pour que les gens puissent et faire le lien aussi entre le Pied-du-Courant et le parc Des Faubourgs et relier ces différents espaces.

1865 Une dernière chose, je pense plus spécifique, on commémorait il y a quatre semaines le 30^e anniversaire de l'assassinat d'un militant LGBT, Joe Rose, qui juste pour jusqu'à ce jour passe pour un fait anodin dans l'histoire de Montréal, mais qui, pour notre communauté, a eu rôle déclencheur important. Et, je pense que ce serait le temps d'honorer sa mémoire.

1870 Il a été assassiné devant le métro Frontenac et pour dire pourquoi ça a eu une importance, c'est que ça a été le premier cas visible d'une vague, d'une vingtaine d'assassinats qui ont ciblé des hommes gais, ce qui a amené à la création d'une table de concertation des organismes gais et lesbiennes de la grande région de Montréal, qui a revendiqué des audiences publiques, la Commission des droits de la personne sur la violence, la discrimination à l'égard des personnes LGBT, qui a produit un rapport, *De l'illégalité à l'égalité* qui a amené entre autres

1875

choses, un changement des pratiques de la police, d'une part, mais aussi à des modifications législatives qui nous ont amenés à l'égalité juridique.

Alors, ça peut paraître comme un cas parmi d'autres, mais ç'a été quelque chose qui a initié une mobilisation communautaire.

1880

Quand on voit qu'une personne qui est une militante LGBT affichée se fait assassiner dans un autobus, que le chauffeur d'autobus réagit pas, d'ailleurs la STM a été blâmée pour ça, ça a éveillé les consciences. Comment on peut nous assassiner comme ça dans un autobus devant tout le monde en face d'un métro? Ça a fait bouger des choses dans notre communauté et ça a fait bouger des choses, je pense, socialement.

1885

De façon plus générale, sur ce qui a été présenté dans le cadre du PPU, je pense qu'on a certainement une préoccupation pour ne pas dire une déception que ce qui est présenté c'est essentiellement pour le nouveau. Mais de tout ce que je viens d'énumérer, je pense qu'il faut se soucier aussi et il serait temps d'investir pour le quartier déjà existant.

1890

Particulièrement, comme je vous en ai parlé depuis tantôt dans le secteur du Village, moi, quelle grande intervention la Ville a fait. Vous disiez tantôt c'est un endroit qui est couru, d'ailleurs, c'est une image souvent emblématique de Montréal, mais quel investissement la Ville a fait? Minimal.

1895

Je suis d'ailleurs celui qui a réussi à arracher à la STM huit bandeaux couleur de l'arc-en-ciel sur la station de métro Beaudry qui ça aussi est maintenant reconnu internationalement, c'est le premier édifice public à l'avoir fait.

1900

Alors, mais je pense que, comme je disais tantôt par exemple si on prend le cas du Village, ce qui est au cœur là du territoire des Faubourgs dont on parle, je pense qu'il serait important qu'il soit finalement reconnu comme tel, comme quartier.

1905 C'est pas juste une rue commerciale. Pour beaucoup de gens, c'est juste une rue commerciale. Une des choses qui nuit énormément à sa reconnaissance, c'est justement le fait que l'absence de financement des organismes qui sont portés à bout de bras depuis des décennies, j'en sais quelque chose. Vous savez, moi, je suis éditeur de publications. Éditeur au Québec au début du 21^e siècle, ça fait pas des fortunes. Mais je peux facilement calculer que j'ai donné 2 millions en 20 quelques années de publicité gratuite à des organismes qui font des levées de fonds et tout ça.

1910
1915 Un moment donné, ça devrait pas être juste à nous à porter ces organismes. Et, on a gagné, et je suis de ceux qui se sont battus pour ça qu'il y ait un programme québécois. Il y a pas encore de programme fédéral. La Ville se penche sur la question de la diversité, dont la diversité sexuelle, mais ça serait important parce que les sources de financement pour de tels organismes sont rarissimes. On a entendu beaucoup d'organismes venir du quartier, dirent qu'ils ont besoin d'aide et ci et ça, mais s'il y en a là qui sont en bas de la liste là, sous, sous, sous-financés c'est les organismes LGBT pour les raisons que j'ai mentionnées tantôt. Les organismes religieux ne donnent pas cinq *cennes*. Les organismes publics ça commence.

1920
1925 Parce que pour l'avoir vécu moi-même quand j'étais président de l'Association des gais et lesbiennes de l'UQAM, tu fais une demande de subvention, il y a aucun endroit où t'es priorisé dans les programmes, alors tu passes en bas de la liste. Et, t'es obligé de te tordre, de dire : ah bien à cause de l'homophobie, il y a plus de suicides, il y a plus de toxicomanies, d'alcoolismes et là, tu réussis à cadrer dans un programme.

1930 Mais ce qui fait que ça a toujours été beaucoup plus difficile et je pense qu'il serait plus que temps qu'on compense cette communauté, de la même façon qu'on devrait comme je disais tantôt compenser le quartier pour tout ce qu'on a subi dans les dernières décennies : destruction partielle du quartier pour élargir, faire des stationnements, élargir des rues, des autoroutes.

Juste une anecdote en terminant, en fouillant un peu mon histoire, à force de me faire demander j'étais un Gagnon d'où, ma tante m'avait répondu, elle a dit : on est des Gagnon du Sault-aux-Récollets. Ça m'a fait chercher. J'ai trouvé mes origines au Sault-aux-Récollets.

1935

J'ai réalisé que mon arrière-grand-père est le premier qui est venu s'installer dans les limites de la Ville de Montréal. Et où s'est-il installé? Dans le Faubourg Québec. Et, j'ai essayé de trouver sa trace à travers le Lovell on peut trouver les adresses, toutes les adresses avaient été détruites pour faire place à des stationnements ou élargir des rues.

1940

Alors, il serait peut-être temps qu'on compense ce quartier-là pour tout ce qu'on a fait et qu'on investisse pour rendre la qualité de vie, faire en sorte que non seulement, on veuille y vivre parce qu'on tient à ce quartier, parce qu'il a aussi, dans le nom Faubourg, là, c'est le Faubourg, c'est un peu en marge de la société officielle, c'est là qu'il est apparu à peu près tout ce qu'il y a de nouveau au Québec dont, par exemple, prenons juste un exemple, le refus global, c'était ici sur la rue Amherst et sur la rue Ontario. O.K.

1945

Alors il y a beaucoup de choses qui sont apparues ici. On est attaché à ce quartier-là. On veut pas le voir disparaître et aseptisé puis on veut pas qu'il devienne autre chose que ce qu'il est.

1950

M. BRUNO BERGERON, président :

On apprécie beaucoup votre plaidoyer. C'est vraiment très, très, intéressant. C'est un volet qu'on n'a pas beaucoup entendu dans cette commission puis on trouve extrêmement riche votre contribution.

1955

Je vous remercie beaucoup, Monsieur.

M. ANDRÉ GAGNON :

1960

Et d'autant plus, je ne suis pas surpris de ce que vous me dites parce que comme beaucoup d'organismes, aucun financement bien, ils ont pas le temps de faire des mémoires puis ils ont pas le temps de venir à des commissions., puis bon.

1965

M. BRUNO BERGERON, président :

Merci beaucoup, Monsieur. Alors la commission c'est la dernière présentation de ce matin de la Maison de l'économie sociale. La commission appelle monsieur Vincent van Schendel, s'il vous plaît.

1970

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

J'ai des cadeaux pour vous. Je peux vous donner ça.

1975

M. BRUNO BERGERON, président :

Oui. Donnez-la à notre analyste s'il vous plaît. Ils vont s'occuper de ça.

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

1980

Petite précision parce que quand je me suis inscrit, en fait, j'ai donné deux versions. J'ai dit Maison de l'économie sociale et j'ai dit aussi que je présentais pour le TIESS, Territoire innovant en économie sociale et solidaire qui est une des composantes de la maison d'économie sociale. En fait le mémoire est déposé plus au nom du TIESS.

1985

M. BRUNO BERGERON, président :

D'accord. Je vous laisse présenter la personne qui vous accompagne.

1990

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

Marie-Anne Marchand, ma collègue, qui travaille au TIESS avec moi. Et moi, je suis Vincent van Schendel, directeur général du TIESS.

1995

M. BRUNO BERGERON, président :

Merci beaucoup.

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

2000

Voilà. Alors voici, je vais essayer d'être formel Messieurs, Dame les commissaires. Bonjour.

2005

Peut-être d'abord nous présenter et ce qu'on vous remet là en fait est sorti de l'imprimante à 11 h, donc c'est tout chaud.

M. BRUNO BERGERON, président :

2010

C'est pour ça qu'on voulait que vous le donniez là-bas, on ne voulait pas se brûler les mains.

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

2015

Oui, c'est sage. Il faut laisser les autres se brûler!

2020

Donc, on est, le TIESS, c'est un organisme, ce qu'on appelle un organisme de liaison et transfert en innovation sociale, dont la mission est de soutenir le développement des territoires et par l'entrepreneuriat collectif à partir d'initiatives de transfert de connaissance. Et on regroupe des centres de recherche, des universités, des cégeps, mais aussi des réseaux de soutien d'économie sociale nationaux, régionaux, sectoriels.

2025

Donc, on a un mandat national, mais nos bureaux sont sur la rue Fullum, à l'extrémité de votre territoire. En fait, on triche un peu parce que la limite s'arrête au milieu de la rue devant chez nous.

M. BRUNO BERGERON, président :

Alors on va devoir vous refuser.

2030 **M. VINCENT VAN SCHEDEL :**

Mais vous êtes venus faire les consultations dans nos bureaux à l'ancienne chapelle des Sœurs de la Providence, c'est là que sont nos bureaux. Donc, ça nous a fait plaisir de vous accueillir.

2035

Et de toute façon, notre terrain de jeu, si on peut dire, notre territoire c'est le terrain couvert par la commission, c'est, comment s'appelle, le bord du fleuve, dont on vient de parler... le Pied-du-Courant. Voilà, c'est ce que je cherchais. Ça m'arrive des fois d'oublier, vous pouvez me souffler. Pas de problème.

2040

Il y a 50 employés dans la Maison de l'économie sociale qui souvent vont au Pied-du-Courant le midi, après les heures de travail, l'été. On se promène souvent entre la rue Fullum et l'UQAM avec qui on travaille beaucoup, donc beaucoup sur la rue Sainte-Catherine qui est fermée une partie de l'été, mais pas le reste de l'année effectivement.

2045

Alors donc, on vient ici à la fois par notre mandat de réflexion générale de liaison de veille de transfert sous les innovations sociales, mais, aussi, comme employeur du quartier, intéressé par tout ce qui se passe dans le quartier.

2050

Précision, l'économie sociale, on dit souvent et je vais y venir tantôt que l'économie sociale s'adresse à des populations marginalisées, c'est vrai en partie. C'est une de ses raisons d'être, mais c'est pas seulement. C'est aussi beaucoup de réseaux nationaux sectoriels, régionaux, d'entrepreneurs collectifs qui soutiennent, qui développent de nouvelles activités, de nouveaux services et qui permettent à des activités de se déployer auxquelles le secteur privé, les secteurs publics ne répondraient pas.

2055

La consultation de l'OCPM, je pense est une opportunité unique de prendre un pas de recul pour se donner une vision collective sur un quartier auquel on a imposé et je pense qu'il y

2060 en a beaucoup qui ont dû le dire avant nous de lourds sacrifices depuis quelques dizaines d'années, depuis les années 50, 60. Et là, bien, il y a comme un nouveau quartier qui émerge, je crois, si j'ai bien compris, c'est à peu près 35 hectares, c'est dans les quoi, 15, 20 prochaines années. Ça va prendre du temps à construire, c'est 20 000 nouveaux résidents, 10 000 nouveaux logements. C'est peut-être autour de 10 000 nouveaux emplois aussi.

2065 Donc, c'est un nouveau quartier qui vient s'ériger à côté d'un quartier populaire chargé d'histoire, un passé ouvrier, un tissu associatif, une population résidente de longue date, à peu près l'équivalent de 25 000 habitants à peu près, qui a une concentration impressionnante de lieux de diffusion, de création culturelle, plusieurs éléments de patrimoine religieux, le Village gai, bon, on vient d'en parler. Et, où il y a donc rencontre de diversité d'attractions touristiques
2070 incontournables, et cetera.

 Et, donc, la démarche de l'OPCM, la consultation c'est d'autant plus important et incontournable puis d'ailleurs on aimerait remercier l'Office, pas seulement vous et le personnel, mais l'Office comme institution d'organiser cette consultation parce que c'est, en fait, au point de
2075 départ d'un développement qui va durer longtemps et c'est au fond un vaste exercice démocratique qui permet un brassage d'idées, une mise en valeur de pistes d'action qui viennent d'horizon divers, qui vont vous donner sûrement des heures de plaisir à faire la synthèse de tout ce que vous lisez et entendez.

2080 Mais, c'est une occasion unique d'imaginer collectivement ce que sera cet immense territoire. Ce milieu de vie et de travail en même temps. Et c'est aussi une porte ouverte vers l'est de Montréal qui est aussi appelée à se déployer dans les prochaines années.

 Alors c'est un espace, oui, où l'initiative privée a sa place, les promoteurs immobiliers. Il y
2085 a les terrains, mais c'est pas, le développement c'est pas seulement une somme de terrain avec une somme de promoteurs où le secteur public a sa place, mais où et on le souhaite l'initiative collective est reconnue, soutenue, valorisée.

2090 Donc, on souhaite que cet exercice démocratique qui, en fait, s'amorce soit justement
une amorce et que ça présage d'un développement d'un milieu où l'innovation, le vivre-ensemble
sont au cœur des décisions dans une perspective de développement intégré du territoire.

2095 Ce qu'on va vous présenter c'est peut-être d'abord quelques éléments de lecture de
vision générale, de principes, avec quelques recommandations particulières. On aurait pu
continuer longtemps. On est venu à quelques consultations notamment la séance ici là
d'ouverture. Moi, j'ai appris plein de choses et je suis sûr que quand je vais regarder les
mémoires sur le site, je vais apprendre encore plus. Et donc, on a laissé faire il y a beaucoup
d'éléments qui nous concernent pas directement, mais comme employeur du quartier, il y a des
éléments qu'on nous mentionne souvent.

2100 Il y a comme deux grands enjeux transversaux qu'on lie puis qu'on pourra reprendre
dans les recommandations après. Ce que j'appellerais d'abord lier l'ancien et le nouveau.
L'ancien quartier avec ses résidents de longue date, son architecture, son patrimoine, donc c'est
l'ancien et le nouveau autant au plan architectural que social. Et puis le nouveau quartier qui est
2105 en train d'émerger avec, bon, Radio-Canada, Molson, et cetera, mais aussi il y a plein de terrains
vacants qui peuvent servir et encore une fois au-delà des terrains, il y a des aménagements à
faire et on va parler tantôt des espaces verts, mais plus que de la somme d'espaces verts d'une
trame verte à construire qui non seulement des espaces de loisirs, mais qui peut être aussi
vecteur d'une activité économique.

2110 Deuxième enjeu, c'est de permettre transversal, permettre un développement inclusif
ouvert, on verrait tous et toutes, ouvert à l'innovation, ouvert sur l'avenir, qui permet la
cohabitation de l'activité économique au sens strict, mais des équipements collectifs qui assurent
la qualité de vie, soutien l'expérimentation.

2115 Et ça, ça c'est un peu des principes généraux.

 Alors, quatre petits éléments; d'abord; l'économie sociale comme levier autant pour la
qualité de vie que l'économie, que le logement, que l'aménagement, et cetera donc peut-être

2120 préciser, oui, le Centre-Sud, c'est riche d'un passé ouvrier, de valeurs de solidarité qui sont pas étrangères à la grande concentration d'organismes communautaires, d'entreprises d'économie sociale d'organisation nationale qui la soutiennent.

2125 Alors, par exemple, à la Maison de l'économie sociale où on est, il y a le Chantier de l'économie sociale, les fiduciaires du sentier d'économie sociale, le réseau d'investissement social du Québec, le Comité sectoriel de main-d'œuvre en action communautaire et en économie sociale.

2130 L'autre côté de la rue, il y a le Fonds d'action avec l'ensemble des outils financiers liés à la CSN et la CSN elle-même. Et puis, et le TIESS bien sûr, il y a la Caisse d'économie solidaire. Et donc, cette richesse, c'est en soi un avantage majeur pour faire des Faubourgs un quartier de l'économie sociale et pour garantir le respect des valeurs d'inclusion de solidarité, d'innovation centré sur la recherche de bien commun.

2135 Donc, on va commencer par ça. Par lui-même hein.

Tant qu'à venir, voilà. C'est première recommandation, c'est de faire du quartier Les Faubourgs, le quartier de l'économie sociale, au moins une partie, pour au moins symboliquement cibler cette reconnaissance.

2140

M. BRUNO BERGERON, président :

Je peux vous poser une question?

2145

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

Allez-y.

2150

M. BRUNO BERGERON, président :

2155 Les trois grands promoteurs nous proposent, par exemple, à titre exploratoire, nous proposent, par exemple, des trames commerciales. À Radio-Canada, à la Molson puis sur la rue Sainte-Catherine par le Groupe Prével. Les groupes communautaires nous parlent beaucoup, tout ça, de la marginalité, mais c'est quand même des gens qui pourraient contribuer par, disons leurs activités, à l'économie du lieu, c'est-à-dire, ils peuvent l'employabilité, on nous a parlé beaucoup de ça.

2160 Est-ce que vous avez des liens avec ces grands promoteurs-là pour faire valoir, par exemple, disons les valeurs que votre organisme par exemple prône, c'est-à-dire – parce que je vous écoute, là, puis je m'excuse de m'être laissé distraire parce que ça fait tellement de choses qu'on entend depuis plusieurs semaines alors, je me dis si je ne pose pas cette question-là, est-ce que vous avez des relations, parce que je me dis pourquoi, - j'ai fait la commission sur Angus là où la question d'économie sociale était extrêmement présente dans cette commission-là puis ici, les groupes communautaires dans le logement sont très présents. On m'a dit que c'était de l'économie sociale aussi, ça, j'ai appris ça. Mais est-ce que, avec les grands promoteurs, est-ce qu'il est pas possible aussi de faire des, en anglais, ils vont dire des *joint*s là, des...

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

2170 *Des joint*s ventures?

M. BRUNO BERGERON, président :

2175 C'est ça, pour justement permettre à ce quartier-là d'avoir sa couleur. Parce que moi, c'est une grande question. J'apprécie beaucoup que vous soyez là ce matin, parce que c'est une grande question que je pose depuis plusieurs semaines : quelle est la présence de l'économie sociale dans ce quartier-là? Puis je ne trouvais pas la réponse.

2180 Donc, c'est pour ça que je vous pose la question. Est-ce que vous avez des relations avec ces gens-là ou est-ce que c'est possible d'avoir des relations avec ces gens-là pour faire valoir ces nouvelles valeurs-là qui sont pas strictement reliées aux personnes comme vous l'avez

2185 dit tantôt, c'est pas nécessairement les exclus qui font de l'économie sociale, ça peut être moi-même, je peux faire de l'économie sociale là, tu sais, je suis un social-démocrate là, tu sais, si moi je crois à ces valeurs-là puis que notre société s'en va vers une économie qui est autre chose que l'économie, tu sais, du profit absolu, tu sais, sans limites, là, qui ne bénéficie qu'à une certaine petite portion de la population sur la planète. Alors est-ce qu'il y est pas possible d'avoir des relations avec ces gens-là?

2190 Une longue question, mais vous voyez que j'attends votre réponse.

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

Oui. Je peux donner deux réponses : une brève, une longue.

2195 La brève : oui. J'imagine que vous voulez que j'élabore un petit peu.

M. BRUNO BERGERON, président :

Oui.

2200 **M. VINCENT VAN SCHENDEL :**

2205 Bon, je vais commencer - premièrement, je ne sais pas si Marie-Anne veut élaborer parce qu'elle, elle a plus participé à différentes démarches de – autour par exemple de la table de, comment ça s'appelle là, sous les grands projets.

MME MARIE-ANNE MARCHAND :

2210 Sur les grands projets d'aménagement.

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

Sur les grands projets d'aménagement. Je vais commencer, pendant ce temps-là, tu ramasses tes idées puis si je dis des niaiseries, tu donnes des coups de coude. C'est bon.

2215

M. BRUNO BERGERON, président :

Si j'en entends, je vais vous donner ça.

2220

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

Oui, une petite flèche-là, une cible ici, vous pouvez viser dans le fond, c'est pour ça.

2225

Bon, d'abord effectivement l'économie sociale, c'est, en fait, c'est l'entrepreneuriat collectif, le cœur de l'économie sociale, c'est l'entrepreneuriat collectif, donc c'est des entreprises à propriété collective. Mais c'est aussi à décision collective. Donc, la gouvernance collective, les modes de fonctionnement démocratique sont au cœur de l'économie sociale.

2230

Et ça, ça va d'organismes de quartier avec un seul employé, à des grands réseaux qui ont des dizaines d'employés ou des milliers de membres. Le Conseil québécois du loisir par exemple a 4 000 organisations membres qui chacune ont leurs employés à travers le Québec. Donc, c'est très vaste et assez structuré.

2235

Mais il y en a bien sûr beaucoup dans Centre-Sud. Il y a pas de portrait à jour d'économie sociale au Québec. Les dernières estimations disent à peu près 210 000 emplois au Québec, 65 000 sur l'Île de Montréal. Mais je ne peux pas vous dire combien il y en a dans Centre-Sud ou dans le territoire ici. Alors nous on est nord-est national, on n'a pas de mandat à travailler avec des organismes locaux, mais on est dans le quartier et, oui, on a peut-être de contact avec différents organismes et par exemple, donc, il y a des gens de chez nous qui ont participé donc aux consultations dans le temps où étaient par exemple certains promoteurs immobiliers, le Groupe Mac je pense devait être là.

2240

M. BRUNO BERGERON, président :

2245 Les trois sont venus.

M. VINCENT VAN SCHEDEL :

2250 Les trois sont venus, O.K., d'accord.

M. BRUNO BERGERON, président :

Mais ils ont pas parlé d'économie sociale.

2255 **M. VINCENT VAN SCHEDEL :**

On pourrait parler d'innovation sociale après tantôt ici.

2260 Ceci dit, je pense que le grand défi c'est d'intégrer à la fois des grands projets et les promoteurs avec les besoins et les activités besoins de la population locale et besoins du quartier.

2265 Il y a pas une économie d'un bord et du social de l'autre. Les deux, l'économie est encadrée dans le social et pour fonctionner a besoin de rapports sociaux, a besoin de règles, a besoin d'institutions, elle a besoin qu'il y a pas trop de chicane parce que sinon ça détruit aussi.

2270 Et dans l'aménagement d'un quartier puis il y a plusieurs expériences qui ont été faites partout à Québec, beaucoup à Montréal dans le sud-ouest de Montréal, dans Montréal-Nord en ce moment, il y a beaucoup de gens avec qui je travaille qui ont vu progressivement, au fil des ans leur milieu de vie se transformer juste par l'établissement de mécanismes de vivre-ensemble. Donc, les grands défis, c'est de se parler et que, il y a pas des grands projets immobiliers d'un côté qui arrivent avec des tours, des gigantesques centres d'achat et une population marginalisée à côté, parce que d'abord, ça a un coût, l'exclusion a un coût. Si on marginalise les populations qui s'en vont après bien c'est parce qu'ils vont aller où?

2275 Beaucoup de gens ont sans doute déposé ici en disant qu'il fallait faire attention à la gentrification. Bien, la mixité sociale c'est une façon de contrer la gentrification, d'éviter que, il y a un mur entre deux populations qu'il y ait une hausse des loyers, qu'il y ait une spéculation immobilière et que les gens soient plus capables.

2280 Donc, ça implique d'avoir des espaces de vie en commun, ça implique d'avoir de l'emploi local, ça implique d'avoir des services de proximité ou des petits commerces de proximité aussi qui peuvent être mus par un entrepreneur collectif.

2285 Au parc Lafontaine, vous savez le petit café qu'il y a au milieu, bien c'est l'entreprise d'économie sociale, c'est une propriété collective. Bon, c'est pas une multinationale. Il pourrait très bien y avoir ce genre de petites activités culturelles aussi et souvent c'est très mêlé, c'est un lieu qui est à la fois alimentaire, culturel de rencontres, bon. Puis, je vais vous donner quelques exemples tantôt, donc, le défi, c'est tout ça.

2290 Après ça est-ce que nous, on a des contacts, oui, c'est un tissu serré. On a des contacts avec la CDC, avec la Table, avec le carrefour solidaire à côté. Tu veux-tu élaborer un petit peu?

MME MARIE-ANNE MARCHAND :

2295 Bien, peut-être seulement rajouter que l'économie sociale, c'est aussi une approche de développement collective avant toute chose. Puis ça, pour avoir cette approche-là, ça prend d'abord la volonté. Parfois, les grands promoteurs vont arriver en pensant qu'ils vont répondre à tous les besoins sans nécessairement avoir cette approche plus collective qui demande plus de temps de l'investissement.

2300 Quand on parlait des tables auxquelles j'ai participé, ç'a été la table pour l'aménagement de Radio-Canada, je l'ai fait dans une ancienne vie, dans une ancienne organisation qui existe plus, qui était la CDEC Centre-Sud Plateau Mont-Royal. Et le mandat qui nous permettait de siéger à ces – les fonds qui nous permettaient de siéger puis de s'investir dans ces tables de

2305 concertation-là, l'enveloppe n'a pas été récupérée par les PME Montréal qui ont remplacé un peu les CDEC.

2310 Donc ça serait peut-être aussi une façon de s'assurer que ce financement de développement territorial est repris pour intégrer une approche collective. Ça, ça serait vraiment intéressant pour le développement intégré des quartiers.

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

2315 On poursuit.

M. BRUNO BERGERON, président :

2320 Oui, oui, non, non, c'est qu'il y a beaucoup de questions qui tournent autour de ça. Donc, parce que la commission a pas pour mandat de faire enquête, on n'est pas là, mais ce que je vois c'est que nous, on a été beaucoup saisis par, disons des tables de dialogue dans le quartier si vous me le permettez.

2325 Donc, il y a beaucoup de gens qui se parlent puis on sent pas, ça, c'est peut-être une impression de la commission, mais on sent pas qu'il y a – il y a comme une – on sent qu'on parle beaucoup, mais on n'a pas beaucoup de moyens d'action. C'est-à-dire que les actions concrètes qui découlent de toutes ces discussions-là qui a dans le quartier, on dirait il y a comme un véhicule.

2330 Donc la commission va réfléchir beaucoup sur la question de la gouvernance de ce quartier-là, la gouvernance citoyenne, pas les gouvernements supérieurs, là, mais la gouvernance citoyenne de ce quartier-là nous semble, disons, nous semble, en tout cas, avoir besoin d'un coup de pouce pour prendre conscience que derrière tout le dialogue, toutes les rencontres qu'ils ont, toutes les préparations qu'ils font, il faut aussi que ça mène à l'action. Puis il y a comme, je le sais pas, on va continuer à réfléchir là, c'est pour ça que ce que vous nous
2335 dites, ça m'amène encore un autre volet parce que tantôt quelqu'un nous disait bien par rapport

aux, là je ne comprenais pas ça, le *food-oriented development*, c'était nouveau pour moi là, mais, on comprend que c'est un discours où on veut inculquer à une population un nouveau mode de fonctionnement quand on aborde un quartier qui est basé sur l'alimentaire. D'accord.

2340 Vous, vous nous dites la même chose, mais par rapport à comment vous appelez ça?

MME MARIE-ANNE MARCHAND :

À une approche.

2345

M. BRUNO BERGERON, président :

À une approche, mais c'est presque fondamental surtout dans notre économie, c'est-à-dire dans notre monde d'aujourd'hui où on rejette, disons, l'économie capitaliste là qui est en train de détruire la planète au bénéfice de huit personnes. Donc, c'est à peu près ça, donc, on est dans cette mouvance-là les nouvelles populations, les jeunes sont beaucoup dans ça. Il y a tu sais, on fera pas de politique là, mais tout le mouvement solidaire actuellement là véhicule beaucoup ces idées-là.

2350

2355 Donc, comment on peut dans ce quartier-là faire valoir ces valeurs nouvelles là qui auraient dû être depuis toujours, mais ces valeurs-là pour faire en sorte que ce quartier vive disons la transition d'un quartier qui est populaire actuellement, mais un quartier qui va accueillir quasiment le double de population. Et puis, qu'on puisse encore se reconnaître. Donc, c'est un peu le défi que nous on se pose là.

2360

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

Mais je pense c'est une bonne question - remarque, parce que si on parle d'approche de vision du développement, ça veut dire qu'il y a des êtres humains là-dedans. Et les êtres humains doivent se parler. Et donc, il faut des lieux pour se parler. Ce dont on parle c'est du...

2365

M. BRUNO BERGERON, président :

2370

Ce que je comprends c'est qu'il faut qu'il y ait des budgets pour être capable de poser des actions.

MME MARIE-ANNE MARCHAND :

2375

De les accompagner parce que les valeurs de solidarité, puis le mouvement communautaire est tellement fort dans le Centre-Sud puis dans les Faubourgs. Maintenant, après comment les concerter puis les accompagner là-dedans? Je pense que c'est là que ça demande du financement puis des ressources.

M. BRUNO BERGERON, président :

2380

Bien, le monsieur du Groupe LBGTQ tantôt, il nous dit : « Regarde on en a des organismes communautaires liés au monde disons du mouvement LBGTQ dans le quartier, mais se sont les parents pauvres » de ça, donc comment on peut réunir l'ensemble de ces acteurs-là pour être capable d'aller jusqu'à l'action, je pense que c'est un grand défi de ce quartier-là. Est-ce que je me trompe?

2385

MME MARIE-ANNE MARCHAND :

Non, tout à fait.

2390

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

2395

Donc, si on veut un développement territorial intégré bien ça prend des mécanismes pour intégrer et donc c'est du temps, c'est des ressources, c'est des énergies et le temps de délibération n'est jamais de la perte de temps. Parce que voir venir des problèmes pour les éviter, ça évite beaucoup, beaucoup, ça permet un développement plus harmonieux, ça évite des conflits sociaux et, tu parlais de la CDEC Centre-Sud, elle avait ce mandat de

2400 développement territorial intégré. Il y a plus ce genre d'organisme et c'est sûr que, bien sûr, ça sort du mandat de la commission, mais des fois une note en bas de page, c'est pas une structure bureaucratique, c'est un des mécanismes fondamentaux pour harmoniser les visions et dégager des actions précises et ensuite aller chercher des moyens.

2405 Parce que s'il y a pas de vision qui converge, s'il y a pas de projet, bien il n'y aura rien non plus. Et donc, ça laisse toute la place à des initiatives qui poussent ici et là et puis bien ça veut dire qu'il y a des gens qui sont pas contents et qui s'opposent et ça maintient un dialogue des fois de sourds entre : nous on veut développer, vous, vous voulez pas développer, vous, vous voulez gentrifier, on veut pas gentrifier et ça bloque.

2410 Donc, il faut arriver à une convergence autant que possible. Bon, je pense qu'il y a certains promoteurs qui ont participé donc à la table des grands projets et où il y a des jours parce que ça duré longtemps, hein, puis c'est encore donc ça a permis d'avancer, ça a permis de faire des gains je dirais, en termes de vision. Et, je pense que les projets actuels seraient pas les mêmes si, il n'y avait pas eu ces discussions-là pendant les années. Mais, il faut peut-être élargir encore.

2415 Sous quelle forme? Est-ce qu'il faut refaire les CDEC? Est-ce qu'il faut un sommet des Faubourgs, est-ce qu'il faut...? Là, on peut discuter.

M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :

2420 Moi, je profite du moment pour vous amener sur un terrain, en fait, celui de la culture où on est venu nous parler à plusieurs reprises du développement culturel. Je sais que vous vous voulez l'aborder, j'aimerais vous entendre sur la question des mécanismes de concertation. Par exemple, ici, la direction du musée, de l'Écomusée vient nous dire : « Sur Ontario, on aurait peut-être intérêt à regrouper les lieux culturels » et les ateliers créatifs viennent nous dire la même chose.

2430 Donc, comment on peut, à partir, parce qu'il faut plonger quelque part là. Il faut y aller pour se concerter et il faut utiliser un tremplin; alors comment on pourrait faire à partir de la culture pour créer ces lieux-là de concertation?

MME MARIE-ANNE MARCHAND :

2435 À partir de la culture

M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :

Oui.

2440 **MME MARIE-ANNE MARCHAND :**

Ou pour concerter la culture?

2445 **M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :**

Pour concerter la culture, comment on peut y arriver? Comment on peut développer une approche, celle que vous nous décrivez à partir de ce que les gens du milieu de la culture nous disent comme étant un moteur de développement économique pour le quartier?

2450 **MME MARIE-ANNE MARCHAND :**

2455 Essayer de faire une vision intégrée de tout ce qu'elles sont les forces actuelles du quartier, mais la vision de chacun est importante aussi là-dedans. Qu'est-ce qui manque à la rue Sainte-Catherine pour que des espaces de diffusion culturelle s'y installent, que ça ne soit pas que des bars. Bien ça, c'est les gens du milieu culturel qui peuvent le savoir le mieux.

Mais, il y a les Voies culturelles Des Faubourgs qui ont, donc ça c'est déjà un point de départ, qu'un quartier se donne un organisme comme ça pour se faire entendre puis pour rallier les forces culturelles. Après, je le sais pas.

2460

M. BRUNO BERGERON, président :

On pense que ça prend un organisme qui soit fédérateur parce qu'un autre organisme de plus.

2465

MME MARIE-ANNE MARCHAND :

Oui.

2470

M. BRUNO BERGERON, président :

Je pense que là on est en train de faire la recommandation de notre commission, mais...

MME MARIE-ANNE MARCHAND :

2475

Bien oui.

M. BRUNO BERGERON, président :

2480

Alors je vais vous laisser continuer. Pendant que vous nous parlez, on voudrait que vous nous fassiez, à notre bénéfice, la différence entre l'économie sociale et l'innovation sociale, parce que pour nous là c'est – vous avez vu que dans mon discours peut-être que je mêle les deux ou que je simplifie ou je ne sais pas.

2485

M. VINCENT VAN SCHENDEL

Tout le monde, il est mêlé.

2490 Peut-être revenir sur la culture un petit peu parce qu'il y a plusieurs choses. D'abord pour compléter, il y a aussi un enjeu de propriété. Parce que les organismes par exemple, pourquoi est-ce qu'il n'y a pas plus de diffusion culturelle c'est parce qu'il y a des édifices qui appartiennent à du monde et ce monde-là, ils décident qu'ils font des bars.

2495 Donc, à partir du moment où il y a une propriété collective, bien ça implique qu'il y a des mécanismes de décision collectifs et il y a des artistes qui peuvent arriver. Il y a des organismes qui peuvent arriver et dire : « Bien nous, on va s'asseoir ensemble et on va faire le diagnostic, on va décider ensemble ce qu'on fait ».

2500 Mais si c'est pas à propriété collective, il y pas d'espace pour le faire d'où l'importance des processus collectifs, de la propriété collective des mécanismes de délibération collective, mais aussi la propriété pour avoir un ancrage et pouvoir avoir, on va y revenir tantôt, des lieux, y compris il y a des espaces vacants, est-ce qu'on peut les garder pour développer des espaces collectifs pour qu'il y ait des lieux de rassemblement pour que les gens puissent simplement s'exprimer.

2505 Après ça, il y a quand même à l'échelle de Montréal, il y a des organismes comme la Culture pour tous qui est un peu un milieu de concertation pour la culture, pour l'ensemble de Montréal, qui a organisé justement, il y a un mois avec nous, avec la TIESS, un forum sur la vitalité culturelle à Montréal dans les quartiers. À partir, bon, d'exemples de ce qui a été fait
2510 ailleurs dans le monde, essayer de définir puis avec certaines tables de quartier, donc on a fait le travail vraiment dans Rosemont-La Petite-Patrie puis dans le sud-ouest de Montréal avec tous les organismes pour dire bon bien c'est quoi un indicateur de vitalité culturelle pour vous.

2515 Alors c'est les locaux, c'est les activités, c'est des emplois, mais c'est aussi de l'intangible pour que les gens eux-mêmes. Et donc, c'est vrai qu'il y a déjà des regroupements culturels à certains endroits. J'avoue dans le Centre-Sud, je le sais pas. Je sais que Rosemont-La Petite-Patrie où j'habite il y en a. Dans le sud-ouest de Montréal, il y en a et, en fait, il faut soutenir ce qui est déjà là plutôt que de construire des choses à côté parce qu'on est bien

2520 intentionnés, mais qu'est-ce qui existe, puis est-ce qu'on peut vous soutenir pour faire ce vous faites déjà, sinon, ça fait de la grogne. Et, il y a déjà beaucoup de discussions qui vont dans ce sens-là.

2525 Voilà. Après ça donc économie sociale innovation sociale, disons que l'économie sociale c'est une partie de l'innovation sociale. L'économie sociale bon, l'innovation sociale c'est au fond c'est faire autrement, c'est une lecture des problèmes. Et de dire, bien, ou des aspirations et de dire bien il y a des situations auxquelles on répond pas, est-ce qu'on peut trouver d'autres solutions.

2530 L'économie sociale va favoriser les processus collectifs encore une fois. En disant bien, bon, on se lève pas un matin en disant : « Moi, je vais faire de l'innovation », c'est pas un travail en éprouvette où on mélange l'acide avec je ne sais pas trop quoi et ça fait boom!

2535 On dit bien on a un problème et bien, qu'est-ce qu'on fait? On réunit les gens, on discute, on trouve des ressources, on en fait une expérimentation, on en fait le bilan, on l'élargit, d'où l'importance du transfert de connaissance, c'est notre rôle pour faire en sorte que les expériences des uns profitent aux autres, qu'on ne répète pas constamment les mêmes erreurs.

2540 Donc, l'économie sociale c'est une partie de l'innovation sociale, mais l'innovation sociale est plus large. Il peut avoir l'innovation dans le secteur privé, des nouveaux modes d'organisation de travail, c'est l'innovation sociale. Il peut avoir des nouveaux modes de gestion dans le secteur public, c'est une forme d'innovation sociale aussi. Puis d'ailleurs l'innovation sociale accompagne toujours les changements technologiques.

2545 Si on veut mettre de l'intelligence artificielle dans les procédés de fabrication, bien, il faut que les êtres humains qui travaillent là soient formés autrement, travaillent autrement. On parle de plus en plus de mécanismes d'organisation du travail horizontaux. C'est plus hiérarchique. On parle de mécanismes d'intelligence collective, bon, de co-construction, bien de *design* collaboratif, bon, ça implique des façons différentes de travailler. C'est des formes d'innovation sociale aussi.

2550

Il y en a qui disent bien au fond l'innovation sociale, si on met un espace de *coworking* dans un espace puis les gens se rencontrent, oui, il y en a plusieurs à Montréal. Ça fait partie des processus. Est-ce que de mettre ensemble des individus, ça suffit ou est-ce que des fois de soutenir des processus collectifs déjà à l'œuvre, leur permettre d'aller plus loin, de soutenir leurs propres expérimentations et de passer, de consolider leurs acquis et de passer à une autre étape, donc bon une mise à l'échelle. C'est aussi soutenir l'innovation.

2555

2560

Ce qui est clair, c'est que on est dans un contexte où on a un enjeu d'innovation important. On ne peut plus développer des quartiers comme avant. On ne peut plus juste mettre des bâtisses une à côté de l'autre avec du béton, avec pas d'espace vert. Il faut que ces aménagements répondent aux besoins et les aspirations des populations, pas juste un par un, quoi qu'aussi, mais aussi dans leur façon de vivre.

2565

Donc, ça demande des écoles, des services de proximité et puis des lieux d'incubation où des projets peuvent émerger, tout ça sous forme d'entreprises privées ou collectives et des fois juste citoyennes, à l'huile de bras, mais permettre aux gens de se parler de se mettre en mouvement. Et ça, on est dans un contexte où les innovations pullulent de partout. C'est souvent des processus collectifs.

2570

Nous c'est ce qu'on voit et c'est là-dedans qu'on travaille. Mais bien sûr, il y en a d'autres aussi.

M. BRUNO BERGERON, président :

2575

Dans votre document, vous aviez des recommandations particulières avant de terminer ou si vous pensez avoir couvert?

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

2580

Bien en fait, j'étais rendu à la page 3 sur 8, mais je peux accélérer.

M. BRUNO BERGERON, président :

Non, non, mais c'est parce qu'on est quand même limités dans le temps.

2585

M. VINCENT VAN SCHEDEL :

Oui, d'accord.

2590

M. BRUNO BERGERON, président :

Surtout qu'on a eu votre document, mais s'il y avait des éléments sur lesquels vous voulez porter une attention particulière, c'est-à-dire vous voulez insister.

2595

M. VINCENT VAN SCHEDEL :

L'emploi local. En fait, il y a beaucoup d'éléments qu'on a placé sur d'autres éléments. Peut-être un petit point dont on a dû vous parler souvent. Une petite bâtisse sous le pont Jacques-Cartier, l'ancienne station de pompage Craig, on l'a mis dans le document, mais la dernière version a été remaniée.

2600

L'idée, c'est pas juste de faire de la – d'abord faut la retaper, là, la rénover, mais en faire aussi un lieu de rassemblement. Alors ça peut être un musée, mais un musée, ça peut avoir l'air statique. Donc, l'idée c'est d'en faire un lieu avec une vocation de valorisation de l'histoire du quartier tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Donc, c'est de favoriser l'accès.

2605

Ça peut être par exemple en invitant des artistes, des citoyens à créer des œuvres d'art public qui pourraient se renouveler chaque année avec des débats publics aussi. Ça peut être qu'il y aura des nouvelles technologies à l'intérieur. C'est pas juste un musée statique à regarder le beau pot de fleurs de l'époque Ming, quoique Centre-Sud à l'époque Ming, je ne suis pas sûr.

2610

MME MARIE-ANNE MARCHAND :

2615 Mais c'est aussi une entrée de ville qui a été – tout le monde l'a déjà vu cette petite maison-là, personne ne sait ce que c'est. Elle est plus vieille que le pont Jacques-Cartier puis le terre-plein en soit pourrait être vraiment l'occasion d'inviter des artistes puis d'inviter...

M. BRUNO BERGERON, président :

2620 On a eu des belles présentations concernant la maison Craig.

MME MARIE-ANNE MARCHAND :

2625 J'imagine. Ce que je veux dire c'est que ça pourrait être là une opportunité de faire quelque chose qui est de la concertation artistique chaque année nouvelle puis qui soit une entrée de ville qui soit valorisée, donc vraiment un point symbolique fort. Il ne nous reste plus beaucoup de beaux patrimoines comme ça dans le quartier. C'est d'autant plus important de le préserver vu l'histoire des démolitions du quartier.

2630 **M. BRUNO BERGERON, président :**

On a voulu amener la commission dans le sous-sol là, mais c'est aussi assez impressionnant, dans les présentations qu'on a eues.

2635 **MME MARIE-ANNE MARCHAND :**

Oui. Je l'ai déjà visité en 2004 quand elle était ouverte pour une activité artistique, c'est ahurissant. Oui.

2640 **M. VINCENT VAN SCHENDEL :**

Et ça peut être un lieu d'attraction.

MME DANIELLE CASARA, commissaire :

2645

Oui.

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

2650

Et là un bâtiment avec des activités deviennent un facteur de développement lui-même.

Trois petits points rapidement, en terminant. Je l'ai dit rapidement, je veux insister. Au Pied-du-Courant, ça appartient au ministère des Transports, l'importance de le garder qu'on aille pas mettre des conteneurs dessus. C'est aussi un lieu de rassemblement de vie.

2655

Toutes les questions du verdissement, puis je l'ai dit très rapidement, mais je veux insister. Oui, il faut des espaces verts, je suis d'accord avec tout ce qui a été dit par l'intervenant précédent. Oui, c'est aussi la cour de beaucoup de locataires. Oui, c'est tous des lieux de rencontres, de socialisation qui demanderaient des fois de l'animation, d'ailleurs comme je pourrais vous donner plein d'exemples, comme près de l'UQAM là, comme...

2660

M. BRUNO BERGERON, président :

Au Parc Émilie-Gamelin.

2665

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

Émilie-Gamelin, voilà. Mais au-delà de ça et tout ça est vrai, ça peut aussi être un vecteur de développement. Avoir une trame verte qui part, bon il y a déjà le parc des Faubourgs d'ailleurs au sud d'Ontario qui s'arrête un moment donné, qui est grand, mais qui s'arrête.

2670

Si ma mémoire est bonne, l'espace est là, on pourrait continuer même sous le pont et aller jusqu'au fleuve. Et de là, aménager les berges du Saint-Laurent avec des voies cyclables,

2675 avec des petits cafés autour. Bon, il y a un édifice au milieu, mais j'imagine qu'il pourrait avoir des façons, j'oublie son nom, là, de faire une passerelle dans l'édifice. Et là, ça devient un lieu touristique, un lieu de loisir avec toute une trame où on se balade et puis dans tout le quartier. Et il y a des relais qui peuvent être alimentaires, des cafés qui peuvent être culturels, qui peuvent être toute sorte de choses.

2680 Et là ça devient, c'est pas juste un terrain qui n'est pas développé par des promoteurs, c'est un terrain collectif, donc c'est un commun qui permet aux gens de, oui, de se rencontrer, de découvrir, de se connecter à l'histoire du quartier. Il pourrait y avoir des espaces dans les espaces publics, j'ai déjà vu ça à Nantes en France. On se promène par terre et il y a des plaques par terre qui font l'histoire des bateaux qui portaient chargés d'esclaves. On peut pas
2685 l'éviter hein, ça fait qu'on marche puis on le voit. Il faut des lieux qui nous rappellent l'histoire et qui font le pont donc entre l'ancien et le nouveau.

Dernière petite remarque, je veux citer mon ancien président au TIESS et quelqu'un avec qui j'ai travaillé plusieurs années qui est un professeur à l'UQAM, il s'appelle Benoit Lévesque, que vous connaissez peut-être, qui est à la retraite maintenant, mais toujours très actif. Il disait :
2690 « L'innovation, ça arrive quand on met ensemble des choses qui ont pas rapport. »

M. BRUNO BERGERON, président :

2695 On appelle ça le croisement des connaissances.

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

2700 Oui, mais des actions aussi. Alors on met ensemble des populations différentes. On met ensemble des promoteurs immobiliers, des promoteurs collectifs, des pouvoirs publics et une communauté, ça fait des flammèches. Ça peut faire des conflits. Ça peut faire des tensions, mais, au moins, on se parle et on peut dégager quelque chose où on pourra vivre ensemble.

2705 Et je pense et je conclus avec nos deux enjeux du début et la remarque de Marie-Anne :
l'enjeu est de conjuguer l'ancien et le nouveau, d'avoir une vision intégrée et inclusive du
développement et l'économie sociale qui est pas seulement une somme d'entreprises
collectives, mais qui est une vision du développement. Bien, c'est aussi une façon de permettre
de répondre à ces défis en mobilisant finalement autant les initiatives que les populations.

2710 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Je vous remercie infiniment de votre contribution. Oui, Madame?

MME MARIE-ANDE MARCHAND

2715 Est-ce que je peux ajouter quelque chose...

M. BRUNO BERGERON, président :

2720 Oui.

MME MARIE-ANDE MARCHAND

2725 ...de plus personnel. Ma mère a été délocalisée de la rue Notre-Dame pour la
construction de l'Autoroute Ville-Marie quand elle avait 17 ans. C'était son premier appartement à
Montréal. Puis quand ils ont su, elle habitait là avec un groupe d'amis. Puis quand ils ont su qu'ils
allaient être délocalisés, ils se sont mis à démolir les murs entre les appartements parce que
c'était tous une gang *de hippies* puis finalement, ils ont déménagé dans la Montérégie dans un
ancien couvent puis ils ont parti une commune et c'est là que je suis née.

2730 Aujourd'hui, je travaille dans un ancien couvent dans le quartier dans la Maison
d'économie sociale puis ce quartier-là me fait vivre puis j'ai longtemps habité dans le quartier, j'ai
longtemps travaillé dans le quartier, je trouve que ce que le quartier a vécu comme démolition,

2735 comme sacrifice, les gens du quartier c'est, je pense que ça doit être le quartier qui compte le plus de groupes communautaires, le plus de groupes mobilisés au Québec.

2740 Peut-être que c'est par chauviniste que je pense ça, mais – et qui sont les plus résilients, mais je trouve que l'approche de développement territorial intégré d'économie sociale permet de redonner au quartier puis je pense que ça devrait être la priorité du PPU, c'est de redonner aux citoyens du quartier vraiment un quartier à leur image.

M. BRUNO BERGERON, président :

2745 Bien merci beaucoup. Merci beaucoup de votre contribution.

MME MARIE-ANDE MARCHAND

Merci.

2750 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Alors la commission va se retirer et nous reprenons nos activités à 13 h pour la dernière grande activité d'audition d'opinions.

2755 À plus tard. Merci.

* * * * *

2760

Je, soussignée, SARAH OUELLET, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de la preuve et du témoignage pris dans cette cause au moyen de la sténotypie.

2765

Le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

2770



Sarah Ouellet, s.o. (317491-3)

Commissaire à l'assermentation (213945)